



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES VÉTÉRIAIRES POUR
ANIMAUX DE COMPAGNIE

Rapport d'activités **AFVAC 2018**

Sommaire

Association	6
Équipe du siège	7
2018 : l'association en chiffres	8
Grands dossiers	9
Formation continue	13
Groupes d'Étude	15
Sections Régionales.....	18
Congrès national annuel	21
Rencontres Éleveurs-Vétérinaires..	25
Prix de l'Innovation Vétérinaire.....	26
Partenariats.....	28
Communication	30
Éditions	33
Affaires Internationales	35
Comptabilité et trésorerie.....	38



Une soixantième année bien remplie



Jean François ROUSSELOT
Président

L'AFVAC : 60 ans dédiés à la profession vétérinaire

L'année 2018 a célébré un anniversaire : les soixante années d'implication de l'association dans les multiples domaines qui lui tiennent à cœur. L'occasion de réaffirmer son obsessionnel attachement à ceux qui sont au centre de ses préoccupations : l'excellence des soins dans les établissements de soins vétérinaires, le bien-être des animaux et celui des équipes soignantes !

Ces 60 ans sont aussi ceux d'une dynamique humaine, celle de tous ces élus, qui se sont succédé et qui ont géré bénévolement, avec intelligence et courage, une formation continue de qualité, indépendante, régionalisée, souvent copiée mais jamais égalée car elle répond scrupuleusement au « bon » slogan : « pour des vétérinaires par des vétérinaires ». Pas d'actionnaire à contenter, la seule vraie ambition étant de servir au mieux ses adhérents et ses adhérents potentiels avec le souci permanent d'une gestion associative économique et transparente.

Les activités de notre association se sont certes professionnalisées avec une équipe de quinze salariés compétents répartis en cinq pôles, formation continue, événementiel, communication, édition, comptabilité. L'évolution des cadres administratifs et réglementaires (référencement Datadock pour l'ingénierie pédagogique par exemple), la création de supports informatiques pour faciliter l'organisation des formations (nouveau central V2), le développement pluriel mais qu'il faut maîtriser de la communication vers les élus, vers les adhérents et ceux qui le deviendront et les multiples autres nécessaires adaptations ont toujours respecté objectifs et moyens d'y accéder définis par les créateurs il y a 60 ans.

Une nouvelle équipe dans la continuité, des statuts actualisés

Depuis avril 2018, une nouvelle équipe a été élue par le conseil d'administration. Elle est déterminée à suivre le chemin tracé par les équipes précédentes mais aussi à inventer et à initier.

Les modifications de statuts entérinées par l'assemblée générale du 19 juillet 2018 facilitent l'adaptation des gouvernances régionales, de celles des Groupes d'Étude et du Conseil exécutif.

Le président de l'AFVAC lorsqu'il cesse son mandat a acquis une expérience et un savoir qui peuvent activement contribuer à la réussite de l'association. Le rôle de président sortant a été défini dans les nouveaux statuts et immédiatement mis en application. Nous pouvons juger d'ores et déjà de la clairvoyance de cette mesure en lisant le rapport d'Eric Guaguère concernant les actions qu'il a menées.

Le règlement intérieur définit maintenant le nombre et la fonction des vice-présidents. Cette mandature a pu ainsi confirmer 7 postes, créer celui de vice président délégué aux publications et transformer celui de « chargé de l'informatique » en « chargé de la communication ».

Les succès 2018

Ils sont heureusement très nombreux ! Les plus emblématiques, le succès de AFVAC le Congrès et d'ASV le Congrès à Marseille, le dépassement de la barre des 3000 adhérents, les Prix de l'Innovation vétérinaire... ne doivent pas masquer les réussites de la centaine de formations organisées par les sections régionales, par les groupes d'étude ou par les deux réunis, par les éditions, PratiqueVet ou Revue Vétérinaire Clinique.

Parce que l'activité du praticien est et sera très impactée par les nouvelles technologies, l'AFVAC est elle aussi très concernée par ces nouvelles modalités. Une des preuves de cette volonté d'aider le praticien à dominer son avenir est l'organisation de la journée « e-Vet » très riche en démonstrations de ces nouvelles technologies. Vous pouvez trouver ou retrouver les moments les plus marquants de cette journée sur le site <https://e-vet.vet>. Les vidéos y sont de grande qualité !

L'année AFVAC 2018 a-t-elle répondu à votre attente ?

Le pôle « formation continue » a mis en place les dispositifs nécessaires pour connaître les évaluations des participants aux séminaires, congrès... À la fois pour les aspects scientifiques et pédagogiques mais aussi pour ce qui concerne la logistique de l'organisation. Tous

les élus sont, bien sûr, informés de ces évaluations qui aident à améliorer leurs manifestations.

Mais au-delà de ces évaluations, la coopération de chaque vétérinaire à la dynamique « AFVAC » créée par des vétérinaires pour des vétérinaires est essentielle afin qu'elle s'adapte encore mieux aux nombreuses exigences de notre exercice. C'est dire que nous appelons avec insistance des suggestions ou critiques constructives et, en ayant la certitude de son bénéfice pour le futur de l'association, de rejoindre les élus de l'association. C'est un excellent moyen pour participer à cette impulsion créative dont notre profession a besoin pour relever les défis sociétaux qui lui sont soumis.

Entre 2018 et 2019

Les projets se concrétisent...

La création du GEMP, Groupe d'Étude en Médecine préventive, 20^e Groupe d'Étude de l'AFVAC traduit l'envie, comme cela se fait déjà dans de nombreux pays, de développer un concept novateur.

« Jamais la première fois chez le patient » s'apprête à révolutionner l'enseignement pratique de la chirurgie ou de certaines explorations. En collaboration avec l'équipe de l'École de Chirurgie de l'hôpital de Nancy, le recours à des techniques de simulation, à un matériel sophistiqué, au numérique donneront d'emblée aux participants de ces formations une belle expérience et assureront la réussite de leurs actes sans l'appréhension et le risque du débutant.

Les espoirs 2019

Après les « Complications » de Marseille orchestrées par Isabelle Testault, les « Examens Complémentaires » de Lyon, sous la houlette de Gérard Bartel, espèrent séduire congressistes et partenaires.

Nous y retrouverons aussi le Village des Start up, les Prix de l'Innovation vétérinaire, le Concours des Cas cliniques des Internes et quelques autres « premières » à découvrir.

Le catalogue des formations 2019 est encore plus riche qu'en 2018, avec ses rendez-vous classiques mais aussi de nouvelles formules et des cours modulaires inédits ou réactualisés.

Le « *e learning* » regroupe un grand nombre de possibilités d'apprentissage. L'année 2018 a été le cadre de la réflexion et des choix. 2019 sera celle de la mise en place des solutions adoptées.

E-Vet sera reconduit, le pool des organisateurs AFVAC*, AVEF* et SNGTV* en a la volonté enthousiaste.

Le partenariat renouvelé

La charte de partenariat est renouvelée tous les 3 ans.

Elle a trois objectifs :

- établir une synergie entre l'AFVAC et ses Partenaires, par une mise en commun de compétences scientifiques et organisationnelles ;
- apporter à la profession vétérinaire une formation continue de qualité à un coût raisonnable, tout en assurant l'indépendance du message scientifique ;
- valoriser l'image institutionnelle des partenaires et de l'AFVAC dans un respect éthique réciproque.

Nous espérons que les signataires de la charte précédente (127) seront encore plus nombreux pour signer la charte 2019/2021.

Un type de partenariat différent est celui que nous avons avec les organisations vétérinaires et, en particulier, avec les autres organisations techniques. La charte de collaboration signée en 2015 avec la SNGTV* et l'AVEF* s'est matérialisée par de nombreuses actions communes dont la plus récente est « e-Vet ». Dynamiser d'autres actions passe aussi par une meilleure connaissance entre élus et une initiative a été prise dans cet objectif.

Une place au sein des institutions de la profession vétérinaire

L'AFVAC est une composante des institutions qui s'efforcent de gérer et promouvoir cette profession de vétérinaire que nous aimons et de la préparer aux défis de demain.

C'est avec enthousiasme que l'AFVAC s'est associée à la naissance du concept « la marque vétérinaire » et à sa concrétisation en participant à l'organisation de la « journée vétérinaire ».

Elle a pris part à la réussite des plans Ecoantibio qui a abouti à la forte baisse du recours aux antibiotiques. La lutte continue et de nombreuses actions sont en cours : formations, *e learning* en lien avec les écoles vétérinaires, recherche d'alternatives aux antibiotiques, promotion de la biosécurité...

Une délégation d'actes réfléchi et pertinente aux auxiliaires de santé vétérinaire, des modalités maîtrisées pour la médecine connectée, une prise de conscience du risque de « l'hypertype », la prise en charge de la douleur (absolument ancrée et depuis toujours dans le génome de l'AFVAC mais insuffisamment affichée), la transformation d'une obligation réglementaire de remontée des antibiotiques en un projet beaucoup plus vaste de plateforme au service des vétérinaires (projet Calypso géré par l'association Adélie dont l'AFVAC est trésorière), la possible création d'une cinquième école vétérinaire en France, la concrétisation d'un comité pour le bien être animal composé de plusieurs organisations vétérinaires et d'associations de protection animale, etc... autant de dossiers associant toutes les autres institutions vétérinaires et qui nécessitent une réflexion et des actions communes.

En lien avec l'AFVAC : Qualitévet

L'AFVAC* préside cette Association composée des organisations professionnelles et des écoles vétérinaires. La mission de Qualitévet (<https://www.qualitevet.org/>) est d'organiser les démarches qualité dans les domaines qu'elle juge opportun ou dans ceux qui lui sont proposés.

Il est en effet préférable que les démarches « qualité » soient gérées au sein de la profession plutôt qu'elles ne soient imposées par décision gouvernementale ou par un organisme extérieur.

Deux groupes de travail bénéficient d'une convention et d'une aide financière de la part d'Ecoantibio 2 :

- le groupe « hygiène et biosécurité » a pour but de donner aux praticiens de l'ensemble des filières les informations permettant la mise en place des mesures d'hygiène et de biosécurité dans les éta-

AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

*AVEF : Association Vétérinaire Équine Française

*SNGTV : Société Nationale des Groupements Technique Vétérinaires

blissements de soins vétérinaires. Des fiches et des documents affichables seront remis aux équipes soignantes;

- le groupe « analyses biologiques dans les établissements de soins vétérinaires » donnera aux praticiens de toutes les filières également, les informations lui permettant de choisir les analyses qu'il pourra réaliser dans les conditions de qualité et de traçabilité au sein de son établissement.

Le rôle du Président

Animer, coordonner, représenter, écouter et répondre, prévoir et parfois refuser... Tout un programme! Eric Guaguère assimilait sa mission à celle d'un chef d'orchestre. Plus tourné vers le théâtre, je la comparerais aussi avec celle d'un metteur en scène... Peu importe, cette mission difficile et passionnante a le privilège d'être au centre de rapports humains d'exception avec tous les élus de l'association, ses salariés, ses adhérents, et l'ensemble des acteurs qui ont un lien avec la profession vétérinaire.

Vive l'AFVAC!



Jean François ROUSSELOT

Président



Association

Conseil exécutif



Jean-François ROUSSELOT
Président



Didier FONTAINE
Secrétaire général



Pierre MAISONNEUVE
Trésorier



Eric GUAGUÈRE
Président sortant



Gilles CHAUDIEU
Vice-Président délégué
aux Éditions



Dan ROSENBERG
Vice-Président délégué
aux Affaires nationales



Claude BÉATA
Vice-Président délégué
aux Affaires européennes
et internationales



Patrick BERGEAUD
Vice-Président délégué
aux Sections Régionales



Claude MULLER-FLEURISSON
Vice-Présidente déléguée
aux Groupes d'Étude



Erik ASIMUS
Vice-Président délégué
à la Formation Continue
Vétérinaire



Claire BEAUDU-LANGE
Vice-Présidente déléguée
au Congrès annuel



Christian COLLINOT
Vice-Président délégué
aux Finances



Christophe LEBIS
Vice-Président délégué
à la Communication

PRÉSIDENTS D'HONNEUR:
Christian DUMON - Richard LECOMTE

Conseil d'administration

48 ADMINISTRATEURS

- 16 administrateurs nationaux
- 15 Présidents de Sections Régionales
- 19 Présidents de Groupes d'Étude
- Les Présidents et Membres d'Honneur

Équipe du siège



Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie
40 rue de Berri, 75008 PARIS - Tél. (Standard) : 01 53 83 91 60
Mail : contact@afvac.com - www.afvac.com

Contacts

Congrès

Aude IGOUNET

Directrice Congrès, Partenariat, Événementiel
aigounet@afvac.com - 01 53 83 91 61

Clémence LASSADE

Assistante Événementiel
classade@afvac.com - 01 53 83 91 04

Formations / Suivi des séminaires

Juliette ANDRÉJAK

Directrice du développement professionnel & technique
jandrejak@afvac.com - 01 53 83 91 67

Monika PTASZYNSKA

Secrétaire du Pôle Formation
m.ptaszynska@afvac.com - 01 53 83 91 65

Jérôme BUISSON

Assistant de formation
jbuisson@afvac.com - 01 53 83 91 05

Béatrice PARADISO

Assistante de formation
bparadiso@afvac.com - 01 53 83 91 70

Bernadette HUDÉ

Assistante de Formation et Services Généraux
bhude@afvac.com - 01 53 83 91 62

Communication

Joana GOUIN

Chargée de Communication - Infographiste
jgouin@afvac.com - 01 53 83 91 00

Frédéric LHOUMEAU

Intégrateur Web
lereseau@afvac.com - 01 53 83 91 02

Administration / Services généraux

Pauline LEYBOLD

Office manager
pleybold@afvac.com - 01 53 83 91 63

Bernadette HUDÉ

Assistante de Formation et Services Généraux
bhude@afvac.com - 01 53 83 91 62

Ressources humaines

Karine PLACIAL

Responsable Ressources humaines, budget et matériel
kplacial@afvac.com - 01 53 83 91 64

Comptabilité

Arnaud BOMONT

Comptable
abomont@afvac.com - 01 53 83 91 66

Philippe MAUNIER

Comptable
pmaunier@afvac.com - 01 53 83 91 03

Sandrine HADJADJ

Comptable
shadjadj@afvac.com - 01 53 83 91 68

Édition

Brigitte CLOET

Responsable des Publications et des Éditions
bcloet@afvac.com - 01 53 83 91 06

2018 : l'association en chiffres

Créée et administrée par des praticiens depuis 1958, l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) est une association professionnelle consacrée à la Formation Continue Vétérinaire, scientifiquement indépendante et accréditée par le Comité de la Formation Continue Vétérinaire (CFCV).



Plus de

3 000



ADHÉRENTS

Près de

6 000



VÉTÉRINAIRES
FORMÉS PAR AN

14

SECTIONS
RÉGIONALES



& 1

GRUPE
DE TRAVAIL

Pour se former près de chez soi

19

GROUPES
D'ÉTUDE



Pour progresser ensemble
dans une discipline

230

ÉLUS
AFVAC

Partout en France



Près de

1 000 ASV

FORMÉS PAR AN



2 REVUES
SCIENTIFIQUES

(PratiqueVet,
Revue Vétérinaire Clinique)

2

SITES
INTERNET



www.afvac.com
www.afvac-lecongres.com

Grands dossiers



Eric GUAGUÈRE
Président sortant

Avec les autres organisations vétérinaires, l'AFVAC s'investit dans les grands dossiers qui concernent la profession vétérinaire.

CRÉATION DE MODULES DE FORMATION OUVERTS À DISTANCE (FOAD) POUR LES VÉTÉRINAIRES ET ÉTUDIANTS VÉTÉRINAIRES SUR L'ANTIBIOTHÉRAPIE RAISONNÉE, L'ANTIBIORÉSISTANCE ET LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ANTIBIOTHÉRAPIE

Dans le cadre de l'axe 2, Action 7 du plan Ecoantibio2, en particulier le point « Déployer les modules existants pour des formations en présentiel, en concevoir de nouveaux et développer des modules adaptés de la formation à distance », l'AFVAC, VetagroSup et l'ENVA ont obtenu un financement pour développer des modules de formation ouverts à distance pour les vétérinaires et étudiants vétérinaires sur l'antibiothérapie raisonnée, l'antibiorésistance et la réglementation en matière d'antibiothérapie.

Pour l'apprenant, cette démarche permet de se former à son propre rythme, d'accéder à une grande variété de ressources et d'activités pédagogiques dès qu'il le souhaite, sans avoir à se déplacer jusqu'à une salle d'enseignement.

Ce projet est complémentaire à des initiatives de formation sur le mode présentiel mises en place par l'AFVAC sous forme de module d'une journée (présentations magistrales suivies de cas cliniques) dans le domaine des Animaux de Compagnie réalisée dans chaque région française.

Les cibles pédagogiques sont les étudiants vétérinaires francophones de dernière année ou vétérinaires praticiens toute filière souhaitant actualiser ses connaissances en matière d'antibiothérapie en vue d'optimiser sa pratique de l'antibiothérapie et de contribuer à la lutte contre l'antibiorésistance.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- identifier les principaux risques nosocomiaux associés à sa pratique
- mettre en œuvre des mesures de prévention ;
- lutter contre une infection nosocomiale identifiée ;
- prescrire à bon escient des examens complémentaires d'aide à l'antibiothérapie ;
- rendre en compte les bases réglementaires nationales d'utilisation des antibiotiques ;
- prendre en compte les caractéristiques pharmacologiques des antibiotiques envisageables ;
- prendre en compte l'environnement socio-économique de l'objet de soins ;
- prendre en compte le comportement biologique des bactéries pressenties ou identifiées ;
- prendre en compte l'impact physiopathologique des bactéries pressenties ou identifiées ;
- prendre en compte le contexte clinique de l'objet de soins.

Ces modules qui témoignent d'une belle collaboration entre deux Écoles Vétérinaires et un Organisme Technique Vétérinaire, l'AFVAC devraient être prêts en 2020.

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE VÉTÉRINAIRES PHYTOTHÉRAPEUTES

Réseau RéPAAS (Réseau de phyto-aromathérapie de l'AFVAC, AVEF et SNGTV)

Dans le cadre de l'action 2 du plan Eco-antibio 2, intitulée : « Acquérir des références sur les traitements alternatifs permettant de limiter la prescription d'antibiotiques », pilotée par la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF), la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) a répondu favorablement au projet de création

d'un réseau de vétérinaires phytothérapeutes (Réseau RéPAAS (Réseau de phyto-aromathérapie de l'AFVAC, AVEF et SNGTV).

Étalée sur quarante deux mois (du 12/10/2018 > 12/03/2022), le RéPAAS a pour missions :

- la mise en place d'un réseau de vétérinaires pratiquant la médecine à base de plantes, facilitée par la création d'un site internet ;
- l'établissement de thèmes de recherche validés par des organismes scientifiques publics ;
- la réalisation d'un guide de bonnes pratiques des préparations à base de plantes pour les vétérinaires ;
- la mise en place de modules de formation sur la phytothérapie et l'aromathérapie destinés aux vétérinaires et aux éleveurs ;
- la mise en place d'ateliers dédiés aux médecines à base de plantes au sein des congrès scientifiques vétérinaires ;
- la publication d'articles sur la phytothérapie et l'aromathérapie.

La démarche de ce réseau innovant se veut scientifique et repose sur la médecine basée sur les preuves.

Ce réseau est coordonné par un comité de pilotage animé par Isabelle Lussot (AVEF) est composé par deux membres des trois organismes techniques vétérinaires (AFVAC, AVEF, SNGTV). Richard Blostin et Eric Guaguère représentent l'AFVAC.

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE (CFCV) : PASSÉ, PRÉSENT, AVENIR

En 2007

La profession a décidé (et même a eu l'intelligence) d'organiser SA formation continue au sein d'une structure, le CNVFCC (Conseil National Vétérinaire de la Formation Continue et Complémentaire), destinée initialement à établir les thèmes de formation susceptibles d'être pris en charge par les organismes financeurs, alors le FIF-PL sous l'impulsion de Christian Rondeau, président du CSOV, Francis Fieni, de l'ENVN et Didier Noel Carlotti, président de l'AFVAC.

L'idée était simple : s'organiser avant que la structuration de notre formation nous soit imposée comme cela a été le cas dans d'autres professions libérales avec un succès très mitigé. La formation continue serait basée sur le volontariat et s'organiserait autour de « points de formation », crédits de formation continue (CFC) calquées sur le système européen adapté.

Le CNVFCC a eu le mérite de débiter une réelle réflexion sur la formation continue vétérinaire mais a pêché par une communication faible et inadaptée auprès des vétérinaires praticiens considérant cette structure élitiste, auto-proclamée et obscure par certains côtés.

En 2013

Conscient de cette problématique et de la nécessité de transparence, le président du CSOV, Michel Baussier a confié à Denis Avignon, membre du conseil, la réorganisation complète du CNVFCC. Un groupe de travail a ainsi refondu pleinement les statuts.

Le CNVFCC est devenu CFCV (Comité de la Formation Continue Vétérinaire), association de loi 1901 avec une organisation classique (bureau, conseil d'administration, assemblées ordinaires et extraordinaires) avec pour objectif principal : l'évaluation et promotion de la qualité de la formation continue vétérinaire tout en garantissant l'indépendance du message scientifique.

Toutes les structures de formation accréditées par le CFCV peuvent participer à son fonctionnement. Une démarche qualité reposant sur une ingénierie pédagogique et organisationnelle et une indépendance financière est instaurée pour les dossiers des candidatures à être accréditées. Une déclaration publique d'intérêt est exigée pour tous les membres.

En 2018

Des modifications de statuts sont portées, guidées principalement par la nécessité justifiée transférer l'agrément des organismes de formation continue vétérinaire au Conseil national de l'Ordre des vétérinaires dans un objectif de renforcer la transparence du fonctionnement de la formation continue vétérinaire auprès de tous.

Les élections du bureau du CFCV de janvier 2019 ont confié la présidence à l'AFVAC (représenté par Eric Guaguère), le secrétariat à la SNGTV (représenté par Christophe Brard), la trésorerie à l'AVEF (représenté par Charles-François Louf) et la vice-présidence à l'ENVT (représenté par Hubert Brugère).

En avril 2019, trente-huit organismes de formation sont accrédités.

Le CFCV a pour missions de :

- Promouvoir la formation continue auprès des vétérinaires ;
- Promouvoir la qualité de la formation continue des vétérinaires :
 - Recenser, sans prétendre à l'exhaustivité, les formations, ouvrages et revues à la disposition des vétérinaires de manière à en faciliter leur accès ;
 - Mettre en place des programmes d'aide aux praticiens ayant des difficultés à remplir leur objectif de formation continue.
- Apporter une expertise technique à la Commission de l'Exercice Professionnel du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires ;
- Apporter, en tant que de besoin, une expertise technique dans la préparation des dossiers soumis au Comité d'Éthique mis en place par le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires ;
- Favoriser la coordination des formations et contribuer à leur complémentarité :
 - Créer des synergies dans l'offre de formation ;
 - Partager l'expérience de ses membres de manière à émettre des propositions visant à améliorer son fonctionnement.

Désormais, le CFCV n'accrédite plus les organismes de formation, il n'a seulement qu'un rôle d'expertise technique. C'est seul la Commission de l'Exercice Professionnel (CEP) récemment créée par le CNOV qui les accrédite. Cette commission présidée par Denis Avignon est composée de neuf membres, le président de la FSVF, quatre membres du CNOV et quatre membres de CROVs.

De nouvelles procédures d'agrément (d'après Denis Avignon, Interview Semaine vétérinaire, mai 2019)

Un organisme souhaitant être agréé soumet au CEP un dossier d'agrément dont permettra à la commission de contrôler les éléments suivants :

- *Référencement DATADOCK. C'est un pré requis, aucun dossier ne sera examiné sans ce référencement ;*
- *Examen des types de formation, des objectifs des formations et de leur adaptation au public formé ;*
- *Contrôle de l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de l'offre de formation ;*
- *Contrôle de la qualité de la composition du comité scientifique, pédagogique ou de rédaction ;*
- *Contrôle de la qualification professionnelle et de la formation continue des formateurs et/ou des rédacteurs,*
- *Contrôle de la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.*

Cette demande est accompagnée de nombreux éléments de preuve : CV, programmes, exemples de questionnaires, fiches descriptives de formation, modalités de mise en œuvre, etc...

L'organisme doit également signer une « Charte de qualité des organismes de formation » et un document de « règles de bonnes pratiques relations organismes agréés et partenaires commerciaux ».

Le dossier de demande d'agrément est envoyé par voie électronique au secrétariat de la Commission de l'exercice professionnel. Dès réception de la demande d'agrément, le président de la Commission nomme un rapporteur, membre de la Commission, qui sera chargé d'instruire le dossier dans les deux mois qui suivent son dépôt.

Après vérification de sa complétude, la partie technique du dossier est transmise par le rapporteur à deux experts nommés en règle générale par le CFCV.

Le rapporteur rend ses conclusions à la Commission qui statuera sur la proposition à soumettre à la session suivante du Conseil national de l'Ordre. La décision du Conseil est signifiée à l'organisme demandeur dans le mois qui suit la session. La décision du Conseil n'est pas liée à l'avis des experts.

L'agrément est accordé pour une durée de cinq ans. Les organismes agréés pour trois ans par le CFCV voient leur agrément automatiquement prolongé de deux ans. Le processus de renouvellement est le même que pour la demande initiale.

HYPERTYPES

On entend par hypertype « toute déviance sélective à partir d'un type racial idéal, concernant soit la conformation du sujet dans son ensemble, soit un élément de celle-ci, se traduisant par une expressivité extrême, voire excessive, de particularités inscrites au standard de la race considérée qui peuvent parfois résulter d'une interprétation tendancieuse de ce dernier » (Denis, 2007).

La production d'animaux répondant à cette définition, et l'engouement qu'elle suscite auprès du public, ont conduit l'AFVAC et l'AVF à tirer la sonnette d'alarme sur une situation préjudiciable au bien-être, voire à la santé de certains chiens ou chats. En collaboration avec l'AFVAC, Eric Guaguère et Claude Milhaud ont coordonné pour l'AVF les travaux relatifs à l'élaboration d'un avis académique sur la nécessité de renforcer la prévention et la lutte contre les hypertypes canins, adopté à l'unanimité des votants le 21 juin 2018.

Gilles Chaudieu et Jean-François Rousselot ont rencontré le groupe de travail hypertypes du CNOV le 24/01/2019. Un PPT mettant l'accent sur les principales actions à mener (sensibilisation, propositions...) a été présenté, et remis. Au terme de ces échanges, il a été admis que l'AFVAC sera le référent technique du dossier.

Gilles Chaudieu, Eric Guaguère et Claude Milhaud (AVF) ont rencontré Sandrine Bruyas, référente nationale bien-être animal (animaux d'expérimentation, de compagnie et de loisir) à la DGAL le 06/03/2019. Leur sentiment est que la situation est incomplètement évaluée par manque de contact suffisamment nombreux avec le monde de l'élevage des animaux de compagnie. En revanche, la DGAL est consciente de l'enjeu sociétal et



Gilles CHAUDIEU
Vice-Président délégué
aux Éditions

du rôle des associations ayant délégation de gestion des espèces par le Ministère de l'agriculture dans les excès actuels, même si elle n'a pas les moyens humains d'intervenir (notamment par des inspections) sur le terrain ; les deux audits faits auprès de la SCC sont restés sans suite alors qu'il y avait de nombreux points de défaillance mis en exergue. La DGAL ne croit pas qu'une simple application du code général de la Consommation permettrait déjà de « faire du ménage ». Un PPT de synthèse leur a été présenté et remis ; Claude Milhaud a plaidé pour une meilleure visibilité de l'avis académique de juin dernier. La DGAL a salué le travail commun de l'AFVAC et de l'AVF. Sandrine Bruyas s'est engagée sur le fait que l'AFVAC serait avertie de l'activité du CNOPSAV BEA, cela ne valant certainement pas invitation systématique quand les animaux de compagnie seront à l'ordre du jour.

Une affiche proposée par Gilles Chaudieu et Eric Guaguère, validée par le CE, destinée à sensibiliser le public aux dangers de hypertypes est prête. Le but de l'AFVAC est d'associer CNOV et SNVEL à son action, démontrant ainsi que toute la profession s'engage. Cette campagne restera sous la responsabilité de l'AFVAC, sans visibilité d'aucune sorte pour un partenaire commercial éventuellement intéressé. Claude Milhaud a fait valider ce travail par l'AVF.

Formation continue



Juliette ANDRÉJAK
Directrice du Développement
professionnel & technique



Erik ASIMUS
Vice-Président délégué à la
Formation Continue Vétérinaire

L'AFVAC, LEADER DE LA FCV EN FRANCE

Au total, au cours de l'année 2018, hors Congrès National 161 formations ont été organisées (augmentation de 17,4% par rapport à 2017) au cours desquelles 1307 heures de formations ont été dispensées (augmentation de 31,5% par rapport en 2017). 7129 participants ont assisté à nos formations. Hors Congrès national, 3 014 Crédits de Formation Continue (CFC) ont été délivrés.

161 formations ont été organisées par nos 13 Sections Régionales et par nos 19 Groupes d'Étude.

Un nouveau groupe de travail Antilles-Guyane a vu le jour en 2018. Il a réalisé en novembre dernier son premier cycle de formation avec une formation pour les vétérinaires de deux jours et une soirée de formation pour les ASV. Ces formations ont eu lieu à La Guadeloupe et ont porté sur la dermatologie et ont été animées par notre confrère Eric Guaguère.



Les membres du groupe de travail Antille-Guyanne, de gauche à droite T. Minatchy, M. Montigny, J. Cherdieu, accompagnés de E. Guaguère.

L'AFVAC ACTEUR IMPLIQUÉ DANS LE CFCV

Historiquement premier organisme de formation, l'AFVAC a toujours été impliquée au niveau national dans le Comité de la Formation Continue Vétérinaire (CFCV). L'AFVAC est membre du conseil d'administration du CFCV. Elle en était la vice-présidente jusqu'en novembre 2018 et est à la présidence de cet organisme depuis cette date. L'AFVAC a toujours mis son expertise technique au service de CFCV.

En 2018, l'AFVAC a été chargée de la refonte du document de demande d'agrément et de la rédaction du Vademecum de l'évaluateur.

Le pôle formation a par ailleurs fourni un outil de calcul des crédits de formation continue afin de prendre en compte les formations suivies par des confrères à l'étranger. Le pôle formation de l'AFVAC a assuré le calcul de toutes ces demandes de validation et calculs de points en 2018.

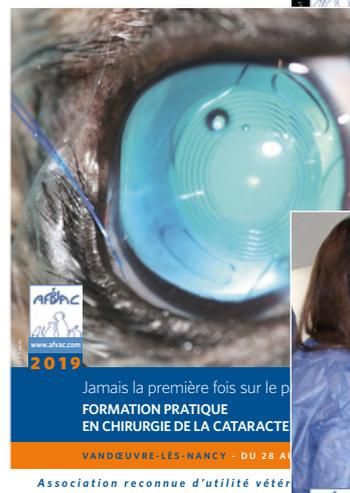
UN NOUVEAU PARTENARIAT SCIENTIFIQUE

Fin 2018, L'AFVAC a signé une convention de partenariat avec l'École de Chirurgie de Nancy. Cette école est une des pionnières du concept « Jamais la première fois sur le patient ». Depuis 2006, elle ouvre ses portes aux étudiants et aux praticiens venus de toute l'Europe pour

apprendre de nouvelles techniques, pour se familiariser avec les nouveaux matériels, pour pratiquer les gestes jusqu'à acquérir une bonne aisance. Pour cela, elle met à disposition un plateau technique exceptionnel: mannequins, simulateurs de chirurgie mini-invasive, simulateurs d'endoscopie digestive ou respiratoire, organes modélisés, chirurgie robotisée, chirurgie hybride, modèles précliniques, etc... L'objectif est de former des praticiens capables d'appliquer dans leurs structures les techniques apprises en formation dès le lendemain. Ils peuvent prendre tout leur temps pour acquérir la bonne gestuelle, répéter avec l'aide d'un moniteur, se tromper, recommencer, sans avoir le stress d'un patient entre leurs mains. En médecine humaine, ce concept est recommandé par la Haute Autorité de Santé.

Pionnière en matière d'éthique, l'AFVAC a décidé de promouvoir les matériels de simulation et les organes modélisés afin que l'enseignement pratique ne soit «jamais la première fois sur un animal vivant».

Grâce à ce nouveau partenariat, l'AFVAC pourra proposer en 2019, des formations qui se dérouleront sur simulateurs, mannequins, organes isolés et modèles précliniques. Elles donneront lieu à des points de formation et pourront faire l'objet de prise en charge par des organismes financeurs.



Groupes d'Étude



Claude MULLER-FLEURISSON
Vice-Présidente déléguée
aux Groupes d'Étude

L'AFVAC compte 19 Groupes d'Étude (GE) pour progresser ensemble dans une même discipline.

- Chacun des 19 GE propose des formations dans une discipline précise. Chaque GE est géré par des vétérinaires reconnus pour leur compétence dans leur spécialité et se compose d'un Bureau appuyé par un conseil scientifique.
- Ces GE proposent des enseignements théoriques et/ou pratiques, de différents niveaux et des plans modulaires de formation.
- Les GE travaillent souvent en collaboration avec les Sections Régionales (SR) et participent à la construction du programme scientifique du Congrès Annuel.

DISCIPLINE	GROUPE D'ÉTUDE	NOMBRE DE MEMBRES
Acupuncture et Ostéopathie	G.E.A.O.	139
Biothérapies	G.E.B.	115
Chirurgie générale	G.E.C.	491
Cardiologie - Pneumologie	G.E.C.A.	428
Comportement	G.E.C.A.F.	368
Chirurgie Orthopédique	G.E.C.O.V.	313
Dermatologie	G.E.D.A.C.	510
Imagerie Médicale	G.E.I.M.	509
Médecine Interne	G.E.M.I.	1061
Ophthalmologie	G.E.M.O.	284
Neurologie	G.E.N.	217
Nouveaux Animaux de Compagnie	G.E.N.A.C.	455
Nutrition, Alimentation et Diététique	G.E.N.A.D	154
Oncologie	G.E.O.	198
Rééducation fonctionnelle et Physiothérapie	G.E.R.E.P	96
Reproduction, Élevage, Sélection	G.E.R.E.S.	168
Management	G.E.R.M.	234
Odonto-Stomatologie	G.E.R.O.S.	148
Urgence et Réanimation	G.E.U.R	309

au 31/12/2018

DU 01/01/2018
AU 31/12/2018 :

+ de
2 022
personnes formées

25
séminaires
d'une journée

35
séminaires
de plusieurs jours

10
formations
en soirée

Les Groupes d'Étude ont été particulièrement actifs en 2018, animant près de 80 formations dont 13 sessions de Plans Modulaires (dont 8 de médecine féline) et un séminaire en collaboration AFVAC junior. En dehors des Plans Modulaires, les durées sont très variables afin de s'adapter aux besoins pédagogiques allant d'une soirée

à 6 jours. Sont répertoriées 9 formations en soirée, 6 formations en demi-journée, 19 formations d'une journée, 21 formations de 2 jours, 5 formations de 3 jours et 5 formations de 4 à 6 jours. Le nombre de confrères formés est de 2 233 dont 1 331 adhérents à l'association (soit 60%).

Les collaborations entre Groupes d'Étude et Sections Régionales sont très appréciées avec 6 évènements en co-organisation cette année (GEMO/Est, GEO/Bourgogne Franche Comté, GENAC/Est, GEMO/Sud-Est, GECA/Vittel, GEDAC/Rhône Alpes), auxquels s'ajoutent un partenariat sur l'année entre le GECAF et la région Centre (5 formations vétérinaires et ASV réparties dans l'année).

De même, les collaborations entre Groupes d'Étude sont au nombre de 5 sur l'année 2018 : GECA/GEMI pour 2 sessions de Plans Modulaires d'endoscopie de Marseille, GEAO/GERES à Tarbes, GECAF/GERES à Noirmoutier et GEC/GEUR à l'île de Ré.

Les co-organisations sont à bénéfice mutuel et permettent d'optimiser la planification des formations en regroupant les moyens logistiques et les intérêts scientifiques. Comme chaque année, la réunion d'harmonisation organisée par Juliette Andrjak fluidifie l'organisation du calendrier, évite les télescopages de dates ou de thèmes et permet de favoriser la cohésion entre les élus et les relations avec le siège.

L'année 2018 a été marquée par la mise en route de la création du GEMP : Groupe d'Étude en Médecine Préventive, dont la création sera concrétisée lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2019 à titre probatoire pour 2 ans. Une réflexion importante a été menée sur les objectifs de la discipline et les collaborations possibles avec les autres Groupes d'Étude : plusieurs projets sont en cours.

GRUPE D'ÉTUDE	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES
GEAO	0
GEC	1
GECA	6
GECAF	5
GECOV	2
GEDAC	1
GEIM	14
GEMI	1
GEMO	7
GEN	0
GENAC	1
GENAD	1
GEO	3
GEREP	2
GERES	0
GERM	2
GEROS	2
GEUR	0
AFVAC (plans modulaires)	13

Composition des bureaux des Groupes d'Étude

■ **GEAO** (Groupe d'Étude en Acupuncture et Ostéopathie)

Présidente: **Delphine DELASSUS**
Trésorière: **Karine LE BLEIS**
Trésorière adjointe: **Agnès DARNIS**
Secrétaire: **Véronique FOESSEL**
Membres: **Jean-Michel CLOBERT**
François GONNEAU
Jean-Philippe LIOT

■ **GEB** (Groupe d'Étude en Biothérapies)

Président: **Richard BLOSTIN**
Vice-Présidente: **Anne BARDAVID**
Trésorier: **Jérôme LEGRIS**
Trésorière adjointe: **Marie-Annick VENTEJOU**
Secrétaire: **Christophe VERNET**
Secrétaire adjoint: **Alexandra BERTIN**

■ **GEC** (Groupe d'Étude en Chirurgie)

Président: **Jean-Philippe BILLET**
Vice-Président: **Cyрил PONCET**
Trésorier: **Antoine BERNARDÉ**
Secrétaire: **Sébastien ETCHEPAREBORDE**
Membres: **Stéphane BUREAU**
Pierre GUILLAUMOT
Philippe HAUDIQUET

■ **GECA** (Groupe d'Étude en Cardiologie-Pneumologie)

Président: **Eric BOMASSI**
Vice-Président: **Pierre MENAUT**
Trésorière: **Isabelle BUBLOT**
Secrétaire: **Isabelle TESTAULT**
Membres: **Cécile DAMOISEAUX**
Pascal KERVEILLANT
Thibault RIBAS

■ **GECAF** (Groupe d'Étude en Comportement des Animaux Familiers)

Présidente: **Muriel MARION**
Vice-Président: **Claude BÉATA**
Trésorière: **Béatrice LAFFITTE**
Secrétaire: **Dominique LACHAPÈLE**
Membres: **Emmanuel GAULTIER**
Cecile LAMOURAUX
Françoise SCHWOBTHALER

■ **GECOV** (Groupe d'Étude en Chirurgie Orthopédique Vétérinaire)

Président: **Iban IRUBETAGOYENA**
Vice-Président: **Guillaume RAGETLY**
Trésorier: **Julien CABASSU**
Secrétaire: **Erik ASIMUS**
Membres: **Alexandre GUILLEMOT**
David JACQUES
Nicolas JARDEL

■ **GEDAC** (Groupe d'Étude en Dermatologie des Animaux de Compagnie)

Président: **Arnaud MULLER**
Vice-Président: **Emmanuel BENSIGNOR**
Trésorier: **Vincent BRUET**
Secrétaire: **Emilie VIDEMONT-DREVON**
Membres: **William BORDEAU**
Frédérique DEGORCE-RUBIALES
Dominique HÉRIPRET

■ **GEIM** (Groupe d'Étude en Imagerie Médicale)

Présidente: **Hélène GALLOIS-BRIDE**
Vice-Président: **Laurent COUTURIER**
Trésorière: **Juliette SONET**
Secrétaire: **Hélène KOLB**
Membres: **Maïa VANEL**
Laure GATEL
Eymeric GOMES

■ **GEMI** (Groupe d'Étude en Médecine Interne)

Présidente: **Suzy VALENTIN**
Vice-Présidente: **Isabelle TESTAULT**
Trésorière: **Julie GALLAY-LEPOUTRE**
Secrétaire: **Fanny BERNARDIN**
Membres: **Yannick BONGRAND**
Olivier DOSSIN
Amandine DRUT

■ **GEMO** (Groupe d'Étude des Maladies Oculaires)

Président: **Thierry AZOULAY**
Vice-Président: **Pierre MAISONNEUVE**
Trésorier: **Charles CASSAGNES**
Secrétaire: **Philippe DURIEUX**
Secrétaire adjoint: **Sophie COGNARD**
Membre: **Laurent BOUHANNA**
Guillaume PAYEN

■ **GEN** (Groupe d'Étude en Neurologie)

Président: **Jean-Laurent THIBAUD**
Trésorière: **Stéphanie PIAZZA**
Secrétaire: **Vincent MAYOUSSE**
Membres: **Laurent CAUZINILLE**
Jerôme COUTURIER
Kirsten GNIRS
Laurent FUHRER

■ **GENAC** (Groupe d'Étude des Nouveaux Animaux de Compagnie)

Président: **Christophe BULLIOT**
Vice-Président: **Xavier FERREIRA**
Trésorière: **Emilie TESSIER**
Secrétaire: **Emmanuel RISI**
Membres: **Sylvain LARRAT**
Adeline LINSART
Jean-François QUINTON

■ **GENAD** (Groupe d'Étude en Nutrition, Alimentation et Diététique)

Présidente: **Nathalie PRIYMENKO**
Vice-Président: **Claude PAOLINO**
Trésorière: **Maud CLAVEL**
Secrétaire: **Lolita SOMMAIRE-LAPEZE**
Membres: **Géraldine BLANCHARD**
Maxime COQUET
Pascal FLICOTEAUX

■ **GEO** (Groupe d'Étude en Oncologie)

Présidente: **Claire BEAUDU-LANGE**
Vice-Président: **Jérôme ABADIE**
Trésorière: **Pauline DE FORNEL-THIBAUD**
Secrétaire: **Franck FLOCH**
Membres: **Alexandre CARON**
Didier LANORE
David SAYAG

■ **GEREP** (Groupe d'Étude en Rééducation Fonctionnelle et Physiothérapie)

Présidente: **Ludivine JACQUEMIN-BIETRIX**
Vice-Présidente: **Roberta NOIR-BURDISSO**
Trésorière: **Christine PAGÈS**
Secrétaire: **Agnès LAGET-QUENTIN**
Membres: **Jean-Philippe LIOT**
Vincent PIRSON
Nathalie PRAT-POIRET

■ **GERES** (Groupe d'Étude en Reproduction, Élevage et Sélection des carnivores domestiques)

Présidente: **Françoise LEMOINE**
Vice-Président: **Paulo BORGES**
Trésorier: **Emmanuel TOPIE**
Secrétaire: **Emilie ROSSET**
Membres: **Andrea Pasquale DEL CARRO**
Xavier LÉVY
Cindy MAENHOUDT

■ **GERM** (Groupe d'Étude et de Recherche en Management)

Président: **Luc HAZOTTE**
Trésorier: **Christophe LEBIS**
Secrétaire: **Pierre SANS**
Membres: **François DOMMANGET**
Marc JOBEZ
Céline PORRET

■ **GEROS** (Groupe d'Étude et de Recherche en Odonto-Stomatologie vétérinaire)

Président: **François BOUTOILLE**
Vice-Présidente: **Isabelle DRUET**
Trésorier: **Vincent SOURBET**
Secrétaire: **Alain KIENTZ**
Membres: **Simon GAULT**
Dejan MARINKOV
Philippe MASSE

■ **GEUR** (Groupe d'Étude en Urgence et Réanimation)

Président: **Anthony BARTHÉLÉMY**
Vice-Présidente: **Céline POUZOT-NEVORET**
Trésorier: **Patrick VERWAERDE**
Secrétaire: **Isabelle GOY-THOLLOT**
Membres: **Christophe BILLE**
Luca ZILBERSTEIN
Jack-Yves DESCHAMPS

Sections régionales

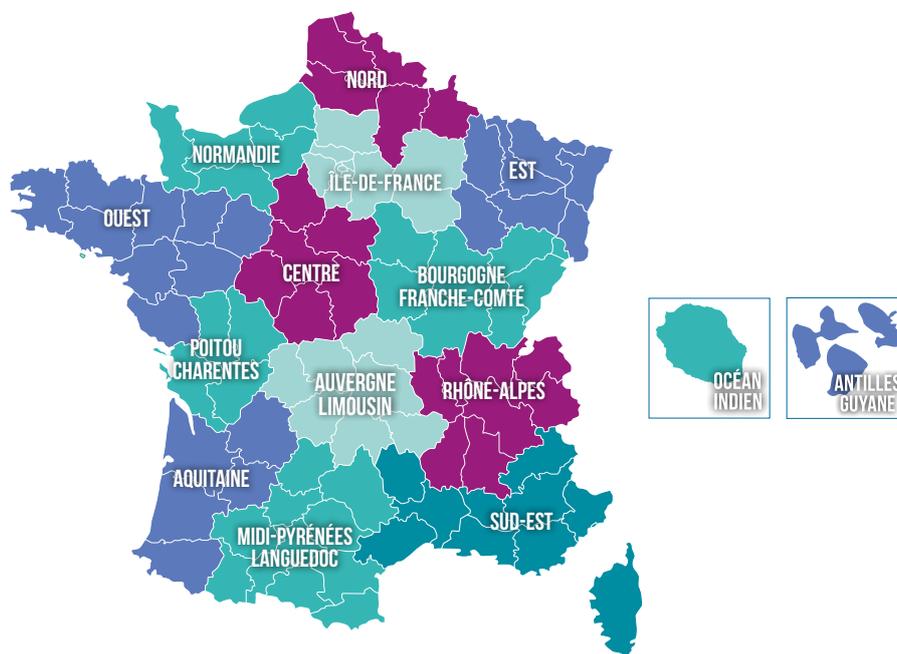


Patrick BERGEAUD
Vice-Président délégué
aux Sections Régionales

Des formations à proximité

Les 15 Sections Régionales (SR) constituent un maillage fort du territoire en matière de formation continue.

La relative indépendance des Sections Régionales et leurs spécificités contribuent en grande partie à la richesse de notre Association.



DU 01/01/2018
AU 31/12/2018 :

+ de
4 353
personnes formées

44
séminaires
d'une journée

60
séminaires
de plusieurs jours

51
formations
en soirée

SECTION RÉGIONALE	NOMBRE DE MEMBRES
Aquitaine	247
Auvergne - Limousin	118
Bourgogne - Franche-Comté	126
Centre	114
Est	156
Ile-de-France	472
Midi-Pyrénées - Languedoc	325
Nord	186
Normandie	108
Océan indien	10
Ouest	289
Poitou-Charentes	117
Rhône-Alpes	476
Sud-Est	493
GRUPE DE TRAVAIL	NOMBRE DE MEMBRES
Antille - Guyane	2

au 31/12/2018

Un maillage dynamique de l'association

Difficile de faire un bilan complet de l'activité des Sections Régionales en 2018 quand on regarde toutes les formations qui se sont déroulées en métropole et au-delà des mers ! Tout au plus peut-on y voir la confirmation de l'extraordinaire vitalité des bureaux de ces Sections Régionales. Les formes que prend la formation permanente sont multiples : soirées, après-midis, journées, TD, cas cliniques, congrès de plusieurs jours dans des lieux agréables. Les sujets sont extrêmement variés, les conférenciers choisis avec soin, et l'aspect convivial n'est jamais oublié.

Voyons quelles sont les grandes tendances que l'on a pu observer en 2018 :

- **Les cycles de soirées**, sur un thème tout au long de l'année (la médecine féline en Rhone-Alpes, les NAC dans le Sud-Est par exemple), qui rencontrent un vif succès.
- Les soirées ou journées pour **les ASV**, organisées dans de nombreuses régions avec un programme en rapport avec celui des praticiens et avec une fréquentation importante (30 à 70 ASV).
- **Les collaborations** de plus en plus étroites avec les **Groupes d'Étude**, pour organiser des manifestations importantes (Vetoalp et le GEDAC, les Ateliers du Sud-est avec le GEMO, Vittel avec le GECA)
- **Les associations entre régions**, comme Aquitaine et Midi-Pyrénées-Languedoc pour Pyrénévet
- **Les « classiques »** des régions continuent de rencontrer une belle affluence : plus de 100 congressistes pour Vétoalp à Chamonix, les Ateliers du sud-est à Grasse, les Carcapratiques à Carcassonne, les Folles journées de l'ouest à Vannes, et jusqu'à 270 inscrits pour le Chat à Arcachon.
- Enfin, événement marquant de l'année 2018, le renouveau du **Groupe de travail Antilles-Guyane** sous la forme provisoire d'un groupe régional, avec une petite équipe motivée qui a organisé 2 journées de dermatologie et une soirée ASV. Et la vitalité de la section **Océan Indien** qui se dément pas, avec là aussi 2 journées sur l'anesthésie et une soirée ASV.

Toute ces activités en région nous conforte dans la conviction que les deux valeurs essentielles de l'AFVAC, tout ce qui fait l'originalité de l'association, nous les retrouvons ici : une formation de qualité, indépendante, par des vétérinaires, pour les vétérinaires, associée à une convivialité et une confraternité particulièrement forte.

Pour ma part, j'ai continué à faire mon « tour de France » des régions, en allant rencontrer les Bureaux de Sections Régionales, toujours avec un très grand plaisir. J'ai pu ainsi aborder tous les sujets sur les difficultés rencontrées, les suggestions, les relations avec les GE et avec le siège. Je trouve à chaque fois des équipes motivées, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour créer « leur » formation, avec inventivité et dans une ambiance de camaraderie enthousiasmante. On est là au cœur de ce qui fait l'esprit associatif de l'AFVAC : le plaisir de construire ensemble notre formation.

SECTION RÉGIONALE	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES
Aquitaine	7
Auvergne - Limousin	3
Bourgogne - Franche-Comté	6
Centre	0
Est	2
Ile-de-France	3
Midi-Pyrénées - Languedoc	4
Nord	4
Normandie	4
Océan indien	7
Ouest	6
Poitou-Charentes	7
Rhône-Alpes	10
Sud-Est	9

GROUPE DE TRAVAIL	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES
Antille - Guyane	1

Composition des bureaux des Sections Régionales

■ AQUITAINE

Président : **Vincent MAHÉ**
Vice-Président : **Jérôme DUSSAUGE**
Trésorier : **Alain AUDRY**
Secrétaire : **Monique TROTTIER**
Membres : **Franck DESPERIEZ**
Gérard BARTEL
Caroline RIMBAUD
Florian COURONNE

■ ÎLE-DE-FRANCE

Présidente : **Caroline ROUSSEAU**
Vice-Président : **Emmanuel DE LA NOUE**
Trésorière : **Noëlle COCHET-FAIVRE**
Secrétaire : **Céline DARMON-HADJAJE**
Membres : **Hugues GAILLOT**
Guillaume PAYEN
Guillaume RAGETLY

■ OUEST

Président : **Emmanuel LANGE**
Vice-Président : **Hervé NEVO**
Trésorier : **Loïc LARGUIER**
Secrétaire : **Pierre BARREAU**
Membres : **Vincent COUPRY**
Luc HAZOTTE
Françoise LEMOINE
François L'HERROUX
Hélène KOLB

■ AUVERGNE-LIMOUSIN

Président : **Guillaume BRUNON**
Trésorier : **Simon PRIVAT**
Secrétaire : **Xavier AUBINEAU**
Membres : **Alexandre BALZER**
Dominique BRUNON-DUMONT
Frédéric SANPOUX

■ MIDI-PYRÉNÉES / LANGUEDOC

Président : **Thierry LOUGE**
Vice-Présidente : **Agnès POUJADE**
Trésorière : **Anne ROSSIGNOL-DELAGIN**
Secrétaire : **Brice REYNOLDS**
Membres : **Clotilde CROS**
Michael BOUSSELLIER
Julien GARCIA-SCHNEIDER
Béatrice LAFFITTE
Patrick VERWAERDE

■ POITOU-CHARENTES

Président : **Christian COLLINOT**
Vice-Président : **François-Xavier CAILLARD**
Trésorier : **Eric MEYER**
Secrétaire : **Stéphanie LAUFFENBURGER**
Membres : **Emmanuel CUTZACH**
Léa GRÉGOIRE
Patrice MIGRAINE
Marina REVAUD-MUCET
Eric THOMAS

■ BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Présidente : **Catherine MÈGE**
Vice-Président : **Jean-François FOULQUIÉ**
Trésorier : **Leonilde FOCQUENOY**
Secrétaire : **Stephanie THEVENET-DEWAELE**
Secrétaire adjointe : **Laure FOLLIET**
Membres : **Fabien ARNAULT**
Etienne LOUMAYE
Frédéric VIOLOT

■ NORD

Président : **Philippe CORONAS**
Vice-Présidente : **Caroline DELABRE**
Trésorière : **Emilie VERSTREPEN**
Secrétaire : **Jean-Maurice FERME**
Membres : **Arnaud MULLER**

■ RHÔNE-ALPES

Président : **Laurent GUILBAUD**
Vice-Président : **Alain COHEN-BOULAKIA**
Trésorière : **Nathalie LORIOT**
Secrétaire : **Isabelle GUIBOUT-CHOVET**
Membres : **Anne-Charlotte BARROT**
Maud CLAVEL
Guillaume CONDAMIN
Marc GIRY
Amandine SAVET-RIVIER

■ CENTRE

Présidente : **Christine RANKOWSKI-DUBREUCQ**
Vice-Président : **Pierre PAILLASSOU**
Trésorier : **Francis PERIN**
Secrétaire : **JULIEN BOUVIER**
Membres : **Bertrand DEBRAY**
Anne DENIS DE SAINT RIQUIER
Laurent FUHRER
Jean-Loup MATHET

■ NORMANDIE

Président : **Bertrand VEDRINE**
Vice-Président : **Pascal KERVEILLANT**
Trésorière : **Agnès REVERDY**
Secrétaire : **Pauline CULOT-DURAND**
Membres : **Mélissa GRILLON**
Nicolas POULETTY
Quentin ZACHEE

■ SUD-EST

Président : **Benoît SIMIAN-SALVAY**
Vice-Président : **Benoît VANBRUGGHE**
Trésorier : **Pierre GUILLAUMOT**
Secrétaire : **Estelle AYMERIC-CUINGNART**
Membres : **Marie MENY**
Laure POUJOL
Lawrence SOUCHU
Frédéric RAYBAUD

■ EST

Président : **Martin DUBOIS**
Vice-Président : **Thierry AZOULAY**
Trésorier : **Xavier FERREIRA**
Secrétaire : **Isabelle CHAMOUTON**
Membres : **Philippe MASSE**
Emilie SCHILL
Gheorghita DUMITRACHE-KLAVUN

■ OCÉAN INDIEN

Président : **Laurent VENTURINI**
Trésorier : **Patrick NEDELLE**
Secrétaire : **Christine RAMSAMY**

■ Groupe régional ANTIILLES-GUYANE

Présidente : **Maud MONTIGNY**
Trésorier : **Tony MIXNATCHY**
Secrétaire : **Jan CHERDIEU**

Congrès national annuel



Claire BEAUDU-LANGE
Vice-Présidente déléguée
au Congrès annuel

Ma prise de poste de Vice-président s'est faite après le CA* d'avril 2018, et un échange d'informations progressif avec Aude Igounet et Didier Fontaine, ex VP au Congrès et dorénavant secrétaire général de l'AFVAC, de manière à ce que le congrès 2018, déjà bien engagé sous leur organisation, se déroule tel que préparé par l'ancien CE, le temps de comprendre les rôles de chacun au siège, d'appréhender la diversité de tâches du VP congrès et l'organigramme des responsabilités.

AVANT LE CONGRÈS DE NOV 2018

Afvac juniors

Participation avec Erik Asimus et Aude Igounet, Directrice Congrès de l'AFVAC, à la réunion avec les AFVAC junior, dont 3 représentants sur 4 écoles étaient présents le 03 juillet 2018 au siège de l'AFVAC afin de prévoir l'organisation de la présence des Etudiants vétérinaires sur le congrès national et prendre connaissance de manière plus générale du fonctionnement des AFVAC juniors. Nous avons pointé à cette occasion des différences importantes de fonctionnement, entre AFVAC juniors, tant en terme de mode d'élection des représentants, de la date de ces élections, que du tarif proposé aux adhérents entre AFVAC juniors selon les écoles vétérinaires; les étudiants connaissaient assez mal l'AFVAC et notamment les avantages liés à leur adhésion (Pratique Vet, accès à la vidéothèque, tarifs étudiants pour les formations...) et avaient peu de rapport, du fait d'une difficulté de transmission des informations d'une génération à l'autre d'élus AFVAC juniors, avec les sections régionales locales de l'AFVAC ou les personnes en responsabilité au siège.

Un groupe de travail a été mis en place et est en cours afin d'homogénéiser ces pratiques, en lien avec les écoles.

Plaquette congrès: élaboration en coordination avec Joana Gouin et Aude Igounet.

Relecture attentive de la grille de programme scientifique 2018.

Validation du cahier des charges des courtes communications tribunes des résidents et internes et du courrier correspondant en coordination avec Juliette Andréjak pour le congrès 2019.

Création d'éléments de Communication pour inciter les vétérinaires à s'inscrire encore plus nombreux en 2018: parcours thématiques, rédaction de textes courts à fins de newsletters thématiques en coordination avec Christophe Lebis, Joana Gouin et Frédéric Lhoumeau, pour envoi régulier de newsletters correspondant à plusieurs domaines de prédilection des adhérents (médecine, chirurgie...). Taux de « clic » intéressant.

Notation de toutes les courtes communications en tant que participante au conseil scientifique 2018.

PENDANT LE CONGRÈS

Organisation

- Suivi général du bon déroulement du congrès.
- Réception tous les matins des étudiants bénévoles à 7h00 pendant les 3 jours du congrès.
- Organisation de l'empaquetage des mallettes congrès avec les étudiants.
- Intendance de l'apéritif des élus.
- Participation au jury du concours de cas cliniques des internes (lecture critique des communications, questions, notation).

Bilan du congrès

De manière générale, ce congrès a unanimement été perçu de manière particulièrement positive par les congressistes et les partenaires. La nouvelle destination de Marseille, changer de lieu étant toujours un challenge particulier, a été plébiscitée par tous, avec des chiffres de fréquentation qui font du congrès 2018 un cru vraiment exceptionnel

*CA Conseil d'Administration de l'AFVAC

L'organisation globale du congrès a été particulièrement réussie :

- Par le pôle formation et notamment grâce au travail gigantesque de Juliette Andréjak et de Isabelle Testault, présidente du conseil scientifique : le contenu scientifique des présentations en général, et plus particulièrement du programme général de l'AFVAC (PG), des courtes communications, et des travaux dirigés ainsi que la qualité de présentation des interventions ont été plébiscités par les congressistes (note > 8/10). Une réussite que nous devons à la qualité de la Présidente du Conseil scientifique, Isabelle Testault, à son choix audacieux, avec son CS*, de s'emparer du sujet

tabou des complications, et d'avoir su le décliner avec un grand brio, et aussi bien sûr aux conférenciers, qui ont su répondre à la hauteur des attentes du CS et oser parler des complications ! Chapeau bas à tous !

- Par le pôle congrès, qui par sa rigueur d'organisation, a su créer un événement hors norme, qui a même été récompensé d'un prix (voir encadré) grâce à Aude Igounet, directrice du pôle congrès et événementiel, Clémence Lassade, et tous les salariés du siège, qui comme chaque année, permettent par leur présence et leur implication le bon déroulement du congrès de A à Z. Un grand merci à tous et félicitations pour le prix du Congrès à toute l'équipe !



« AFVAC le Congrès 2018 » et la « Destination Marseille » ont remporté le prix France Congrès et Événements « Congrès et Ville de l'année » dans la catégorie audience nationale.

France Congrès et Événements regroupe 50 villes et métropoles qui s'investissent particulièrement dans l'organisation de rencontres professionnelles et grand public. France Congrès et Événements récompense chaque année les manifestations qui ont le plus marqué le paysage événementiel autant dans leur qualité organisationnelle que par leurs retombées sur la ville organisatrice et sa région.

Si le congrès national AFVAC est incontournable dans le milieu vétérinaire, c'est la première fois depuis sa création en 1961 qu'il est reconnu par le milieu événementiel pour son professionnalisme

et ses impacts positifs sur la ville dans laquelle il s'est tenu, son rayonnement et son économie.

AFVAC le Congrès est le premier et seul congrès national de la profession vétérinaire à recevoir une telle distinction qui récompense tout à la fois son programme, son organisation et ses partenaires.



Aude Igounet recevant au nom de l'AFVAC le Prix France Congrès et Événements à l'Élysée Montmartre en avril 2019.

*CS Conseil Scientifique de l'AFVAC

APRÈS LE CONGRÈS

Debriefing des points à améliorer lors du congrès national en CE* le 12/12/2018 en coordination avec Erik Asimus, Juliette Andréjak et Aude Igounet.

Accueil des congressistes

- Restauration des congressistes, à organiser pour l'année prochaine.
- Manque d'une soirée conviviale accessible à tous, pour continuer à créer des moments plus forts de lien.
- Améliorer encore l'accueil des conférenciers.

Zone exposition

- Problème d'entretien/propreté du hall d'exposition lié au palais des congrès de Marseille
- Gestion des déchets en favorisant leur tri à améliorer

Lancement d'un sondage pour soirée festive ouverte à tous les congressistes, sondage à remplir lors du questionnaire d'évaluation des connaissances post congrès, 75% des répondants sont favorables à l'organisation de nouveau d'une soirée

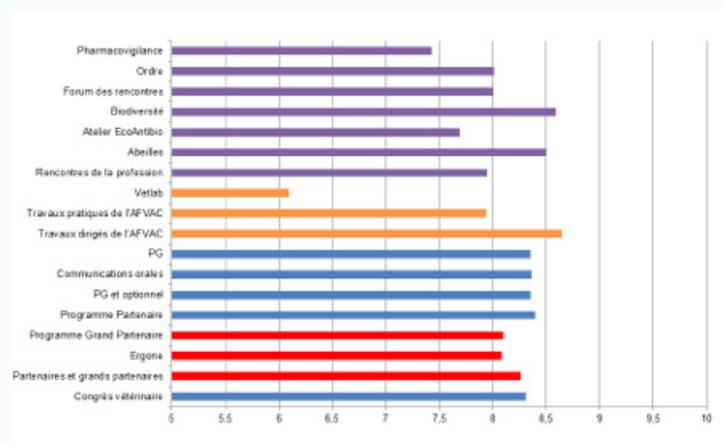
Debriefing avec les partenaires

Les Partenaires et Grands Partenaires ont été très satisfaits de cette édition 2018, avec sa fréquentation exceptionnelle, et une destination Marseille chaudement et amplement approuvée, nous y retournerons !

CHIFFRES DU CONGRÈS AFVAC 2018



NOTE SUR LE CONTENU DES INTERVENTIONS



*CE Conseil exécutif de l'AFVAC

CONGRÈS ASV

Un congrès réussi encore avec une participation en nette hausse (+16 % pour le programme général de l'AFVAC sur les deux jours), avec des ASV de tous échelons, et représentant toutes les tranches d'âge :

Les ASV de plus recommandent chaudement le congrès à leurs collègues



CHIFFRES DU CONGRÈS ASV 2018



La grande réussite d'Afvac le Congrès Marseille 2018 est l'heureux résultat d'un programme scientifique performant, d'une exposition commerciale vaste, bien organisée, riche en nouveautés, d'un palais des congrès, malgré quelques imperfections, adapté à notre congrès et à un partenariat fort et fidèle.

Rencontres Éleveurs Vétérinaires



Gilles CHAUDIEU
Vice-Président délégué
aux Éditions



Claire BEAUDU-LANGE
Vice-Présidente déléguée
au Congrès annuel

Sur le thème « Vérités, nouveautés, expériences en élevage », les REV ont réuni 105 participants : 79 éleveurs, 19 vétérinaires, 5 « autres », 2 ASV : 72 éleveurs de chiens, 33 éleveurs de chats. dont 75% d'éleveurs et 18% de vétérinaires.

Comme les deux années précédentes, leur support pédagogique était mixte :

- les notions de base, délivrées par le biais de supports e-learning fournis aux participants, élaborés par des experts des disciplines abordées sous la direction du Comité scientifique des journées (E. Rosset, G. Casseleux G. Chaudieu, G. Queney). Ces modules envoyés à l'inscription, téléchargeables, consultables en 15-20 min, avec QCM, Quiz de validation, et possibilité de rédiger des questions pour les tables rondes, ont fait l'objet d'un niveau de satisfaction de 4,8/5 (4,7/5 en 2017 et 4,2/5 en 2016) ;
- deux sessions de trois présentations très courtes de 30 min, suivies d'une table ronde de 1h30, les deux



sessions étant séparées par la pause déjeuner de 1h30; les questions collectées en amont étaient regroupées par thème et traitées pendant les tables rondes, en même temps que les questions de la salle.

La formule est reconduite à l'identique pour 2019, l'évènement demeure la veille du Congrès de Lyon (mercredi 27 novembre), sur le thème suivant : « les informations pertinentes en élevage ».

PROFIL DES CONGRESSISTES



105 |  PARTICIPANTS

1 | JOUR DE FORMATION

2 | PROGRAMMES DÉDIÉS
CANINS & FÉLINS 

 APPRENTISSAGE E-LEARNING
4,8/5*
Indice de satisfaction

*Source : base de données Congrès 2018

Prix de l'Innovation Vétérinaire



Didier FONTAINE
Secrétaire général



Dans le but initial de dynamiser l'exposition commerciale du congrès national et aussi de montrer à ses partenaires l'intérêt qu'elle porte à leurs efforts de recherche, l'AFVAC a eu l'idée de créer **les premiers Prix de l'Innovation Vétérinaire**.

Le concours a été organisé avec le soutien amical et efficace du Syndicat de l'Industrie de la Santé Animale (SIMV) à l'occasion du congrès national annuel de l'AFVAC qui a eu lieu à Marseille du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018.

L'objectif est de valoriser les entreprises créatrices d'innovations dans le domaine de la santé des animaux de compagnie et de mettre le vétérinaire au centre de cette innovation pour lui, son patient et son client.

En effet, ces prix constituent une belle opportunité pour montrer l'intérêt de notre profession pour ces nouveautés pharmaceutiques et sociétales au service de la relation vétérinaire – animal de compagnie – propriétaire.

Quatre Prix ont été ainsi décernés dans les catégories suivantes: Médicament vétérinaire, Diagnostic et dispositifs médicaux, Santé animale connectée et un Grand Prix qui a récompensé le plus innovant dans les trois catégories.

24 entreprises ont vu leur dossier accepté pour cette première édition des Prix de l'Innovation Vétérinaire.

Dans une première phase, un jury composé de 8 vétérinaires a sélectionné 3 candidats dans chacune des trois catégories.

Les sélectionnés par le jury pour le vote final ont été:

Catégorie Médicaments

- DECHRA pour Tralieve
- ELANCO pour Crédelio cp pour chats
- ZOETIS pour Cytopoint-Lokivetmab

Catégorie Diagnostic et dispositifs médicaux

- NOVETECH pour Novalig – Novaten
- IDEXX pour Catalyst SDMA
- VIRBAC pour Speed Reader

Catégorie Santé animale connectée

- LINKYVET SAS pour Linkyvet
- PRONOZIA pour 2^e Avis
- SANTEVET et ZOETIS pour Protocol Manager

Les sélectionnés ont ensuite été soumis au vote des vétérinaires congressistes pendant toute la durée d'AFVAC le Congrès à Marseille du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018.

La proclamation des résultats a eu lieu le dernier jour du congrès sur le stand de l'AFVAC.

Les divers prix ont été remis lors du congrès Biofit qui s'est déroulé à Lille les 3 et 4 décembre derniers.

Les lauréats 2018 sont :

- Catégorie « Médicament vétérinaire » : laboratoire ZOETIS pour Cytopoint-Lokivetmab
- Catégorie « Diagnostic et dispositifs médicaux » : IDEXX pour Catalyst SDMA
- Catégorie « Santé connectée animale » : SantéVet et ZOETIS pour Protocol Manager



Le Grand Prix 2018 de l'Innovation Vétérinaire a été décerné à ZOETIS pour Cytopoint-Lokivetmab.



Dès leur 1^{re} édition, les Prix de l'Innovation Vétérinaire ont suscité un vif intérêt de la part des entreprises de la santé animale. Ils ont rencontré également un réel succès auprès des vétérinaires présents à AFVAC le Congrès à Marseille.

L'AFVAC remercie toutes les entreprises pharmaceutiques et autres qui ont participé à cette première édition et à son succès

Forts de ce succès, les Prix de l'Innovation Vétérinaire, se présentent donc déjà comme un événement incontournable et phare de l'année vétérinaire.

La seconde édition, les Prix de l'Innovation Vétérinaire 2019, est d'ores et déjà lancée pour le congrès annuel de l'AFVAC qui aura lieu à Lyon du 28 au 30 novembre 2019, toujours avec le soutien actif du SIMV (Syndicat de l'Industrie de la Santé animale).



L'équipe ZOETIS lors de la proclamation des résultats sur le stand AFVAC.

Partenariats



Aude IGUNET
Directrice Congrès, Partenariat,
Événementiel

L'AFVAC, organisme de formation de référence, propose aux Vétérinaires pour Animaux de Compagnie des formations pluridisciplinaires, des modes d'apprentissage variés, une ingénierie pédagogique et une indépendance scientifique, qui satisfait tous les niveaux.

Une société (pharmaceutique, industriel de l'alimentation animale, centrale d'achat, fabricant et distributeur de matériel, prestataire de services, laboratoire d'analyses et autres sociétés commerciales) a la possibilité de soutenir les actions de l'AFVAC et d'associer son image à celle de l'AFVAC dans le cadre éthique d'une Charte de Partenariat.

LA CHARTE DE PARTENARIAT

La Charte de Partenariat a été élaborée en collaboration avec les sociétés commerciales en tenant compte, à la fois, des attentes en formation continue des vétérinaires, mais aussi des contraintes et des objectifs des sociétés commerciales.

La Charte de Partenariat est donc un engagement purement éthique entre une société commerciale et un organisme de formation indépendant, qui autorise une collaboration commerciale, tout en garantissant l'indépendance du message scientifique délivré aux praticiens.



L'objectif est d'apporter aux vétérinaires une formation permanente de qualité répondant aux exigences de la Formation Continue Vétérinaire (FCV), à coût maîtrisé pour les praticiens formés.

Le signataire approuve les fondements de la Charte de Partenariat et accepte de les respecter.

Le signataire accède de fait au statut de Partenaire de l'AFVAC pour une durée de 3 ans, et peut bénéficier de conditions particulières pour mener des actions de communication à l'occasion de tous les événements nationaux et régionaux organisés par l'AFVAC pendant cette durée.

Chaque signataire de la Charte de Partenariat peut aussi souhaiter accéder au statut de Grand Partenaire de l'AFVAC pour une année, et profiter par là même d'une visibilité exceptionnelle aux côtés d'une association reconnue et représentative au sein de la profession vétérinaire dans toutes les régions de France.

L'AFVAC ET SES PARTENAIRES

Au 31 décembre 2018, l'AFVAC comptait 118 partenaires signataires de la charte.

La Charte s'applique à divers types de partenariat :

- Partenariat du Congrès national annuel de l'AFVAC ;
- Partenariat Privilégié de Groupes d'Étude ;
- Partenariat Privilégié de Sections Régionales ;
- Partenariat dans l'activité des Éditions de l'AFVAC.

L'AFVAC remercie toutes les sociétés commerciales (pharmaceutiques, industriels de l'alimentation, centrales d'achat, fabricants de matériel prestataires de service et autres sociétés commerciales) qui contribuent avec fidélité au succès des activités de l'Association.

Nous remercions également nos partenaires presse qui contribuent à promouvoir toute l'année les formations de l'AFVAC.

Une nouvelle Charte de Partenariat 2019-2021 sera proposée à partir de 2019 aux sociétés commerciales mais également aux associations souhaitant soutenir l'AFVAC.



GRANDS PARTENAIRES DE L'AFVAC 2018



la compagnie
DES VÉTÉRINAIRES



SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE PARTENARIAT 2016-2018



PARTENAIRES PRESSE

LaDépêche
Vétérinaire

L'ESSENTIEL
L'ACTUALITÉ VÉTÉRINAIRE RESTAURANT

www.lepointveterinaire.fr
LA SEMAINE
VÉTÉRINAIRE

Abstract Vet

comportement
Animal
La revue pratique professionnelle du vétérinaire

l'auxiliaire
VÉTÉRINAIRE

NEVA
NOUVELLES ÉDITIONS
VÉTÉRINAIRES
ET ALIMENTAIRES

VET BREEDGE®
POUR PARTAGER ENTRE VÉTÉRINAIRES

veterisphere.com

VetoFocus

*Au 31/12/2018

Communication

Site internet, réseaux sociaux, newsletters



Christophe LEBIS
Vice-Président délégué
à la Communication

INFORMATIQUE

2018 fût encore une année assez chargée pour le pôle informatique, toujours en collaboration avec les autres pôles bien sûr.

Renouvellement du serveur local

Si nos solutions Web sont hébergées à l'extérieur, notre programme comptable ainsi qu'une masse importante de documents sont hébergés sur un serveur situé dans les bureaux de notre association. Le matériel étant ancien, le risque de panne était important. Il a été changé, ce qui a permis un gain de performance. Cette modification matérielle a été l'occasion d'instaurer une sauvegarde automatisée «dans le nuage». En effet, une réplication était assurée sur des disques de sauvegarde installés également dans nos bureaux (mécanisme qui a été conservé) et des sauvegardes effectuées sur un disque dur externe conservé dans notre coffre-fort. La sécurité de nos données n'était donc pas assurée en cas de destruction des locaux (incendie par exemple). Le renouvellement du serveur a été aussi l'occasion de rapatrier localement notre ancien logiciel central V1, que nous utilisons encore pour les archives qu'il contient et pour lequel nous ne payons donc plus l'hébergement externe.

Règlement Général de Protection des Données

Le Règlement général de protection des données (RGPD) est un règlement adopté par le parlement européen en avril 2016 et applicable dans l'ensemble de l'Union européenne depuis le 25 mai 2018. Il s'applique à toute personne ou organisme possédant et traitant des données à caractère personnel (DCP) afin de protéger les personnes physiques et de faire respecter leur liberté et leurs droits. L'Afvac y est bien sûr soumise. Une étude

des flux de DCP au sein de l'association a été menée, un dossier des traitements a été initié et complété, une politique de sécurité a été établie en collaboration avec le personnel. Les solutions en ligne (logiciel central, site afvac.com) ont été mises aux normes. Tout utilisateur est maintenant informé, lors du recueil de ses DCP, de leur utilisation et des possibilités d'exercer ses droits. Le «réfèrent Data Protection Officer» de l'Afvac est Christophe Lebis, vice-président à la communication. N'hésitez pas à le contacter pour toute question.

Site dépôt courtes communications congrès

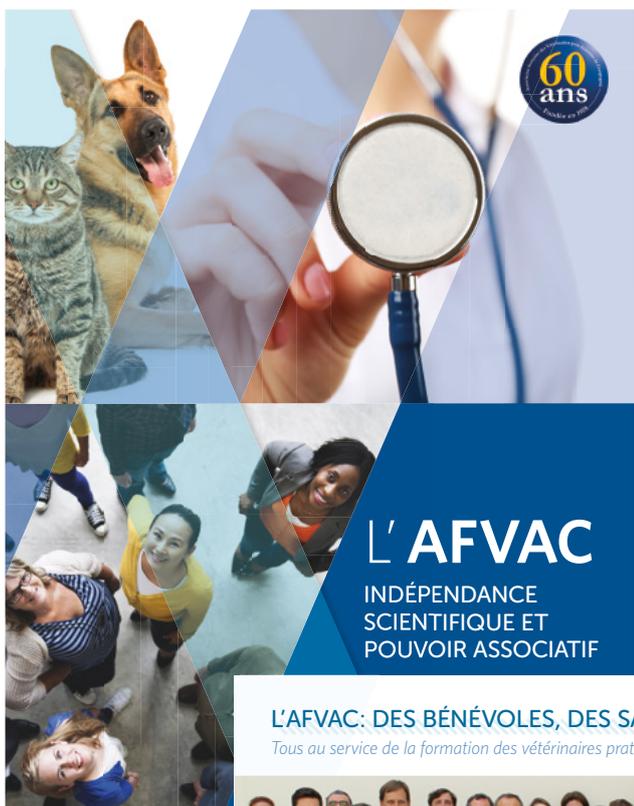
Chaque année, l'Afvac offre la possibilité aux vétérinaires praticiens et/ou chercheurs de proposer une courte intervention pour le congrès national de fin d'année. L'ancien outil peu pratique de dépôt a été abandonné, et une solution dont nous sommes propriétaires a été mise en ligne. Outre une meilleure expérience utilisateur, elle permet la notation directe par les évaluateurs dans le respect de l'anonymat des auteurs, le calcul de la moyenne obtenue et la sélection finale, un protocole bien plus rapide et efficace que l'ancien.

Amélioration des solutions Web

Nos solutions Web afvac.com et central.afvac.com sont arrivées en 2018 en phase de maturité, si on peut dire cela de logiciels qui sont en vérité en évolution permanente, à la fois par contrainte technique et par demande des utilisateurs. Nous sommes entrés dans une phase plus d'utilisation (et d'amortissement !) que de développement, phase qui doit nous permettre de reprendre notre souffle et envisager plus sereinement les évolutions majeures futures. Nous restons cependant à l'écoute des utilisateurs. Nous sommes conscients qu'au-delà du fonctionnel, nous avons un gros travail d'amélioration de l'expérience utilisateur à mener.

COMMUNICATION

En cours d'année, le pôle Communication, qui était jusqu'alors une entité un peu floue, a pris du corps. La première étape a été l'évolution du poste de notre graphiste Joana Gouin, qui tout en gardant sa fonction initiale, s'est vu adjoindre la fonction de chargée de communication. Joana a donc maintenant pour tâche de contribuer aux campagnes non seulement en établissant les supports, mais aussi en les coordonnant, en exploitant au mieux les différents canaux de communication et en surveillant les calendriers et la conformité aux décisions prises par le Conseil exécutif. Un travail conséquent, qui a justifié l'embauche d'une nouvelle recrue, Elodie Alfonso, graphiste - maquettiste. Au sein du pôle communication, le Conseil exécutif est maintenant représenté par un vice-président délégué à la communication. Christophe Lebis, ancien VP délégué à l'informatique a été élu à ce poste (qui recouvre également la communication électronique) en octobre.



Communication presse

Ce nouveau pôle communication va reprendre progressivement l'ensemble des dossiers Presse concernant la communication du siège, afin d'avoir une vision globale à la fois sur les canaux exploitables et sur les coûts. En 2018, le pôle a proposé la diffusion d'une plaquette de 8 pages de présentation de l'association via le magazine L'Essentiel. Ce document a été ainsi distribué à près de 7000 structures vétérinaires.

L'AFVAC: DES BÉNÉVOLES, DES SALARIÉS

Tous au service de la formation des vétérinaires praticiens.



« Depuis 1958, l'AFVAC a su créer les conditions favorables à une mise au service de notre profession dans un souhait d'efficacité, et d'indépendance, dans un cadre de convivialité et de finances maîtrisées. Car l'AFVAC n'est pas une entreprise. C'est une association loi 1901 qui ne recherche que le bénéfice intellectuel, scientifique et pratique pour ceux qui lui font confiance. Le futur de l'AFVAC passe par ses adhérents et ses responsables élus. Rejoignez l'association pour façonner avec nous l'AFVAC de demain, celle qui vous correspond. »



J.-F. Rousselot
Président

238 élus, 12 salariés dévoués, c'est toute la force d'un travail collectif qui fait de l'AFVAC un acteur majeur du paysage vétérinaire.

L'AFVAC partout en France

Grâce aux bénévoles des 14 sections régionales et des 19 groupes d'études, des formations sont organisées dans la France entière et sur tous les thèmes. Merci à nos conseillers et confrères de bonne volonté qui consacrent du temps et de l'énergie pour faire vivre l'association et accueillir en formation près de 6000 vétérinaires praticiens chaque année.

Le siège parisien de l'AFVAC

C'est là que se déroulent les conseils d'administration, qui réunissent présidents de régions et de groupes d'étude, ainsi que les administrateurs nationaux. C'est là aussi qu'ouvrent nos salaires. Le siège possède plusieurs pôles d'activité. Le pôle formation aide à l'organisation des formations et du suivi des points de formation continue, le pôle congrès gère nos manifestations nationales que sont l'AFVAC le Congrès, l'ASV le Congrès, les Rencontres Éleveurs-Vétérinaires et bientôt la journée médecine vétérinaire connectée e-Vet. Le pôle comptabilité a pour mission la gestion financière générale de l'association et des formations et le pôle éditions celle de nos 2 revues. Le pôle communication édite les plaquettes, envoie les newsletters et communique sur les réseaux sociaux et le pôle informatique développe nos outils en ligne.

L'AFVAC, UNE ASSOCIATION DE VÉTÉRINAIRES

L'AFVAC, Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie, est une association loi 1901 qui regroupe près de 3000 vétérinaires. Elle participe à la formation continue des praticiens et s'engage pour faire progresser la profession, dans un souci constant de confraternité, d'excellence pédagogique et d'indépendance scientifique.

La formation des vétérinaires

Accréditée par le Conseil de formation continue vétérinaire, avec près de 150 formations, l'AFVAC contribue chaque année à l'amélioration des connaissances et des pratiques de 6000 vétérinaires. Grâce à ses bénévoles des sections régionales et des groupes thématiques d'étude, l'association promeut la proximité et l'adaptabilité des modes d'apprentissage.

Deux revues scientifiques

L'AFVAC, c'est aussi deux publications : PratiqueVet, une revue mensuelle scientifique dédiée exclusivement à la pratique des animaux de compagnie, et Revue Vétérinaire Clinique, recueillant articles originaux, cas cliniques et études, et dont les publications sont soumises à un comité de lecture de spécialistes européens.



Le congrès annuel

Principal rendez-vous francophone des vétérinaires, l'AFVAC le Congrès est un événement scientifique interdisciplinaire réunissant plusieurs milliers de vétérinaires autour de plus de 300 conférences, travaux pratiques et travaux dirigés.

Grands dossiers professionnels

Association reconnue comme organisme technique de référence pour la filière animaux de compagnie, l'AFVAC fait partie des instances professionnelles qui, avec les ministères de tutelle, travaillent sur les grands dossiers qui concernent notre profession: médicament vétérinaire, lutte contre l'antibiorésistance, bien être animal, spécialisation vétérinaire...

La formation des ASV

Consciente de l'importance du travail d'équipe, l'AFVAC s'investit également dans la formation des ASV. Entre les nombreuses formations ouvertes aux auxiliaires vétérinaires et sa participation en qualité de coorganisateur à l'événement annuel ASV le Congrès, l'association améliore les connaissances de plus de 1000 ASV par an.

Communication électronique

En 2018, l'Afvac a envoyé près de 230 newsletters. Le nombre est impressionnant, mais justifié par les plus de 100 formations organisées dans l'année, dont bien sûr l'évènement particulier qu'est le congrès national annuel. Un travail continu est mené par le pôle communication pour que ces newsletters soient adressées essentiellement aux personnes concernées par leur contenu et sous le format le plus adapté. Une contrainte donc pour les organisateurs de formations, mais nécessaire pour conserver l'efficacité de ce mode de communication. Le taux d'ouverture moyen supérieur à 40 % et la faiblesse du taux de désinscription (2 %) laissent à penser que nos efforts ne sont pas vains. La communication électronique, c'est aussi la communication Facebook, toutes les formations faisant depuis plusieurs années de publications systématiques sur notre page et de publicités payantes. Ceci nous assure pour l'année plusieurs centaines de milliers de vues par un public ciblé selon des mots-clefs relatifs à notre profession.

Communication adhérents et non adhérents

Un travail de fond a été mené par Erik Asimus, notre nouveau VP à la formation continue, sur la communication envers nos adhérents, particulièrement au moment du renouvellement d'adhésion, et également envers les non-adhérents participant à nos formations. Il faut saluer ce travail qui, en favorisant le recrutement et les ré-adhésions, a contribué à ce résultat dont nous sommes tous fiers : pour la première fois de son histoire, l'Afvac a dépassé les 3 000 adhérents !

Le pôle communication a également commencé à travailler sur la communication du siège vers les élus et des élus entre eux, dans une réflexion intégrant bien sûr nos VP délégués aux sections régionales et aux groupes d'études. Nous espérons en voir les premiers fruits courant 2019.

AFVAC LE CONGRÈS 29 NOV > 1^{ER} DEC 2018
PARC CHANOT > MARSEILLE
LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES VÉTÉRINAIRES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les complications parlons-en !

Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie - AFVAC

Les complications, un sujet audacieux et novateur

Dans notre métier de vétérinaire généraliste, les complications sont des embûches fréquentes à la sérénité... Alors, osons en parler, nous serons plus sereins pour y faire face !

De congrès, votre congrès, vous offrirez des conférences pensées pour vous aider dans votre pratique quotidienne, de l'élaboration du contrat de soins aux modalités de prise en charge des complications, dans tous les domaines et disciplines générale, anesthésie, chirurgie, management des équipes

Vous pourrez aussi bénéficier de séances de TP, de participation aux frais en effectif restreint, afin de profiter d'interaction directe avec des intervenants choisis pour leur expertise.

Au programme, plus de 300 conférences. Constat besoins et vos centres d'intérêt grâce au moteur de recherche.

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Rappel : le programme général du congrès est officiellement disponible sous réserve d'inscription au congrès au plus tard le 15 septembre.

AFVAC LE CONGRÈS

AFVAC le Congrès, exposition de partenaires destinés à l'information, Village des Start-up et techniques futures...
[Cliquez ici pour tout savoir](#)

Le jeudi soir 13 septembre, à Doie à l'Espace Gourmand, Charles Cassagne nous donnera des pistes pour nous sortir des cas d'ulcères cornéens récalcitrants. Le mardi soir 20 septembre, à Auxerre, Nathalie Marois nous parlera du comportement des chiens âgés. Ensuite, nous retournons à Arc et Senans le 13 octobre pour notre journée d'automne. Deux conférences, familières de notre région, ont concocté un programme autour du pancréas exocrine et ses affections : Valérie Friche et Patrick Lecondre. Enfin, rendez-vous à Beaune le 6 décembre pour étudier la dentisterie du lapin. On aurait presque hâte d'y être, mais profitez bien de vos vacances avant !

GRANDS PARTENAIRES DE L'AFVAC

Boehringer Ingelheim, la Compagnie des vétérinaires, HES, HES.

Tous les détails de ces formations ci-dessous.

Le nouveau bureau, avec qui vous pouvez faire connaissance sur le site afvac.com en cliquant sur ce lien, travaille à l'élaboration du programme 2019. A bientôt !

Soirée Ces ulcères cornéens qui ne guérissent pas Doie, le 13 septembre

Programme et inscriptions en ligne en cliquant ici.

Objectifs de la soirée : apprendre à reconnaître et traiter un ulcère à bords décollés, à prescrire une antibiothérapie adaptée en présence d'un ulcère compliqué, à prendre une option chirurgicale pour un ulcère compliqué.

Soirée Les troubles comportementaux du chien âgé Auxerre, le 20 septembre

Programme et inscriptions en ligne en cliquant ici.

Les affections comportementales du vieux chien sont hélas fréquentes. Si elles relèvent souvent de maladies organiques qu'il convient de dépister le plus tôt possible, les troubles purement comportementaux occasionnels et peuvent être pris en charge par des traitements médicaux et comportementaux adaptés...

Page: Espace Pubs | Bulle de rec. | Événements | Rendez-vous | Notifications | Plus... | Paramètres | Aide

AFVAC @AFVACpage

Publications

AFVAC Publié par Formations AFVAC 19: 23 h · G

La gestion de nos cliniques ... Quand soigner ne suffit plus ! du 19 au 21 septembre à Vitel

Une formation hebdomadaire AFVAC EST AFVAC GERM

Une fois n'est pas coutume... après plus de vingt ans de bons et loyaux services dédiés aux formations scientifiques... nous vous proposons un Congrès de Vitel de haut niveau ! En partenariat avec le GERM, groupe AFVAC actif dans ce domaine, vous pourrez partager vos compétences en gestion, ressources humaines et communication.

[Ajoutez la suite](#)

AFVAC.COM

La gestion de nos cliniques ... Quand soigner ne suffit plus ! du 19 au 21 septembre à Vitel

Une formation vétérinaire AFVAC EST AFVAC GERM

Maximisez vos J' aime, commentaires et partages

Cette publication est plus efficace que 95 % de celles déjà présentes sur votre Page. Pourquoi ne pas la booster ? Boostez cette publication pour 29 € par toucher jusqu'à 9 788 personnes.

718 J' aime touchées | 54 Interactions | [Booster la publication](#)

0 partages

Communauté

Mélissa Dupuis Pire et 345 autres amis attendent de vous de leur côté

2 676 personnes aiment ça | 3 036 personnes ont vu ce lien | 30 votes

À Propos

103 likes | 21 63 291 68 | Envoyez un message | [Écrivez-lui](#)

Organisations à qui nous recommandons : Vétérinaire - Clinique de formation | [Suggérer des recommandations](#)

Transparence de La Page

Personne n'a encore mis intentionnellement son avis sur la page. Cliquez sur les icônes des personnes qui peuvent publier des commentaires.

Éditions



Brigitte CLOET
Secrétaire de Rédaction
de PratiqueVet



Gilles CHAUDIEU
Vice-Président
délégué aux Éditions

Grâce à ses différentes publications (revues et ouvrages) le secteur « éditions » de l'AFVAC est à même de couvrir l'essentiel de vos besoins en formation écrite.

2 REVUES SCIENTIFIQUES

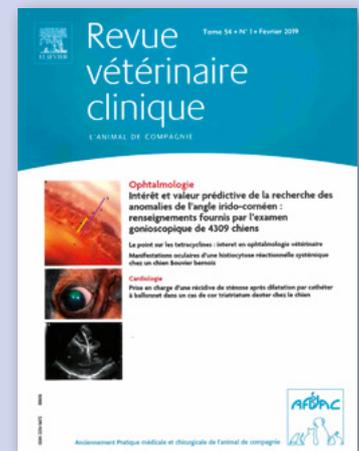


+ de
4000
lecteurs

■ PratiqueVet : revue mensuelle de formation

Un contenu efficace et pertinent exclusivement consacré à la médecine et à la chirurgie des animaux de compagnie.

- Une revue mensuelle de 56 pages comprenant des articles pratiques et concis ;
- 11 numéros par an ;
- 1 numéro spécial annuel à thème.



■ Revue Vétérinaire Clinique (RVC)

Revue trimestrielle d'articles originaux en coédition avec Elsevier Masson.

La RVC remplace PMCAC.

- 4 numéros par an.

PratiqueVet et Revue Vétérinaire Clinique (RVC) (anciennement Pratique Médicale et Chirurgicale de l'Animal de Compagnie (PMCAC)) sont agréés par le CFC. La lecture de leurs articles vous donne donc droit aux Crédits Formation Continue (CFC).

PRATIQUEVET EN QUELQUES POINTS

Abonnements

Le numéro spécial 2018 Actualités scientifiques des Groupes d'Étude de l'AFVAC s'est bien vendu cette année et a connu un renouveau auprès des annonceurs. En 2019, le numéro spécial est consacré aux conditions d'élevage et de détention, zoonoses et médecine préventive chez les NAC sous la coordination de C. Bulliot. Il sera disponible lors du congrès de Lyon.

Les articles à la vente par téléchargement sont disponibles au prix de 10 € HT.

La version électronique de PratiqueVet est disponible pour les abonnés.

Les ouvrages

Au congrès de Lyon, le second volet de la collection VET INDEX consacré à la transfusion sera disponible.

Il est envisagé de remplacer le numéro spécial de PratiqueVet en dissociant le numéro de juillet-août en un numéro de juillet et un du mois d'août. Cela permettrait d'avoir plus facilement accès à des auteurs pour la collection VET INDEX.

Partenariat-Publicité

Sur la période de janvier 2018 à décembre 2018, les recettes publicitaires mensuelles de PratiqueVet sont de 9 792,31€ HT + 3 927€ HT (N° spécial). Ce résultat est en hausse légère, essentiellement due au numéro spécial. Cette forme d'insertion n'a plus la cote. A ces chiffres se rajoutent les recettes d'un supplément et des TAP pour un total de 19702€ HT. Ce qui permet de garder des recettes en faible baisse par rapport à 2017.

Les TAP sont en forte progression depuis un an. Les partenaires pour les suppléments se renouvellent ce qui nous permet de maintenir cette activité.

REVUE VÉTÉRINAIRE CLINIQUE (RVC)

RVC reste externalisé pour son édition et sa gestion, la revue étant toujours produite par la Société Elsevier. L'éditrice affectée par Elsevier à RVC est Christine Sempé. Nous étions restés plusieurs mois sans éditrice Elsevier après la retraite d'Annette Doré et cette fonction est indispensable pour assurer un bon contact: Christine Sempé est particulièrement attentive à nos besoins; le site de soumission et suivi des manuscrits a été renouvelé, et fait l'objet des nécessaires améliorations que son usage met en évidence; un projet de prix éditorial est à l'étude. La secrétaire affectée à la revue, Charlotte Muczinsky, est particulièrement rigoureuse et disponible dans le suivi des textes, dont un point men-

suel est maintenant régulièrement effectué en réunion téléphonique.

Jean-François Rousselot est le nouveau Directeur de RVC, Gilles Chaudieu a été confirmé comme Rédacteur en chef, poste dont il assumait l'intérim depuis les élections d'avril 2018, après avoir été élu Vice-président délégué aux publications par le CA. Marie Christine Cadiergues a renoncé à ses fonctions de Coordinatrice scientifique de RVC, Brigitte Cloet occupe la fonction de Rédactrice en chef adjointe de la revue.

RVC, ainsi que la plupart des revues à Comité de lecture, vit essentiellement de son téléchargement d'articles, les abonnements papier se réduisant considérablement. Il faut savoir que les auteurs d'articles sont très sollicités par des revues prédatrices - revues sans Comité de lecture ou à processus de *reviewing* sommaire - soit pour y publier les textes parus dans RVC, soit pour les inviter à publier chez elles; ces demandes ont toutes fait l'objet d'un courrier de refus directement adressé par Gilles Chaudieu, avec double qui a été transmis à Christine Sempé.

Le numéro 1/2019 était un numéro à thème « ophtalmologie ».

Le dernier exercice comptable annuel (2017, que nous avons facturé mi- 2018), conformément au contrat que nous avons avec Elsevier, nous a attribué 1086,40 € HT au titre des royalties, et 7500 € HT au titre de la contribution éditoriale, soit 8586,40 € HT (10303,68 € TTC) au total.

Affaires internationales



Claude BÉATA
Vice-Président délégué
aux Affaires européennes
et internationales

2018 a été une année charnière. Elle correspond à la fin de mon premier mandat et à sa poursuite après ma réélection au même poste pour 3 ans.

WSAVA



La présidence a changé et le nouveau président est Shane Ryan (Singapour). L'assemblée générale de Singapour se passait donc chez lui dans le cadre prestigieux de l'hôtel Marina Sand Bay.

La France, par ma voix, a été présente lors de l'Assemblée Générale dont la forme participative (au moins le matin) est inspirante.

Suivant le principe de rotation de l'AG sur 3 continents (Europe, Asie ou Afrique, Amériques) la prochaine AG aura lieu à Toronto (Canada)

La WSAVA se retrouve confrontée à la difficulté d'arbitrer entre les différentes associations de praticiens d'animaux de compagnie, certains pays en comptant plus de 20 ! Par ailleurs, la WSAVA a admis comme principe général d'accepter les associations d'auxiliaires de santé vétérinaire (nurses)

La tension autour du groupe « *Animal welfare and wellbeing committee* » ne s'est pas apaisée, au contraire et le rapport 2019 en verra le dénouement.



L'AFVAC a néanmoins soutenu les recommandations WSAVA sur le bien-être lancées à Singapour (tout ce qui est fait en ce sens mérite notre soutien), et participera à leur traduction en Français en 2019.

FECAVA



En 2018, il y a eu deux assemblées plénières et je n'ai pu participer qu'à une seule, celle de Chypre se superposant au congrès annuel de l'AFVAC. Le nouveau président de la FECAVA, Wolfgang Dohne, est amical et soutient le projet « *Welfare in Practice – WIP- Bien-être en Pratique* » porté par la France.

À Tallin, en juin, le Prix Didier Noel Carlotti remis à une personnalité qui a promu l'art vétérinaire au niveau européen a honoré le Dr Tiina Toomet, past-présidente de l'association estonienne de vétérinaires d'animaux de compagnie et dont l'engagement ne s'est jamais démenti. Rappelons que le premier récipiendaire de ce prix en 2017 avait été notre past-président Eric Guaguère. Si vous pensez à une personnalité française méritant ce prix, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Pour encore quelques années, nous sommes responsables de ce comité (écrire à cbeata@noos.fr).



Dans le cadre du projet WIP, j'ai pu présenter à Tallin ce qui avait été fait en France au cours de la première session du cours modulaire « Bien-être en Pratique ». La ligne a été adoptée, les éléments en cours de traduction et une collaboration avec les différents groupes de comportement des pays visités par les congrès FECAVA est mise en place de façon à positionner le vétérinaire comme un acteur majeur du bien-être.

Le président en charge à l'époque, Jerzy Gawor, m'avait demandé par ailleurs d'être le responsable de la journée d'études FECAVA qui portait sur le comportement. Cela a été une belle journée éclectique et une occasion de donner à deux représentantes françaises (Dr Muriel Marion, présidente du Gecaf et Dr Nathalie Marlois, présidente de Zoopsy) la possibilité d'exprimer le point de vue de l'école française de psychiatrie vétérinaire.

Au cours de l'AG, une discussion a eu lieu autour d'une loi anglaise visant à interdire les intermédiaires dans les ventes d'animaux (*Lucy's Law* du nom d'une chienne martyre). Sans douter des bonnes intentions mais en l'absence d'une réflexion globale sur l'évolution du rapport homme animal, l'AFVAC par ma voix a préféré s'abstenir. Si le bien-être doit être au cœur de nos préoccupations, et notre projet au sein même de la FECAVA, ne permet à personne de douter de notre engagement, nous craignons qu'une position accusatrice et moralisatrice ne soit contre-productive.

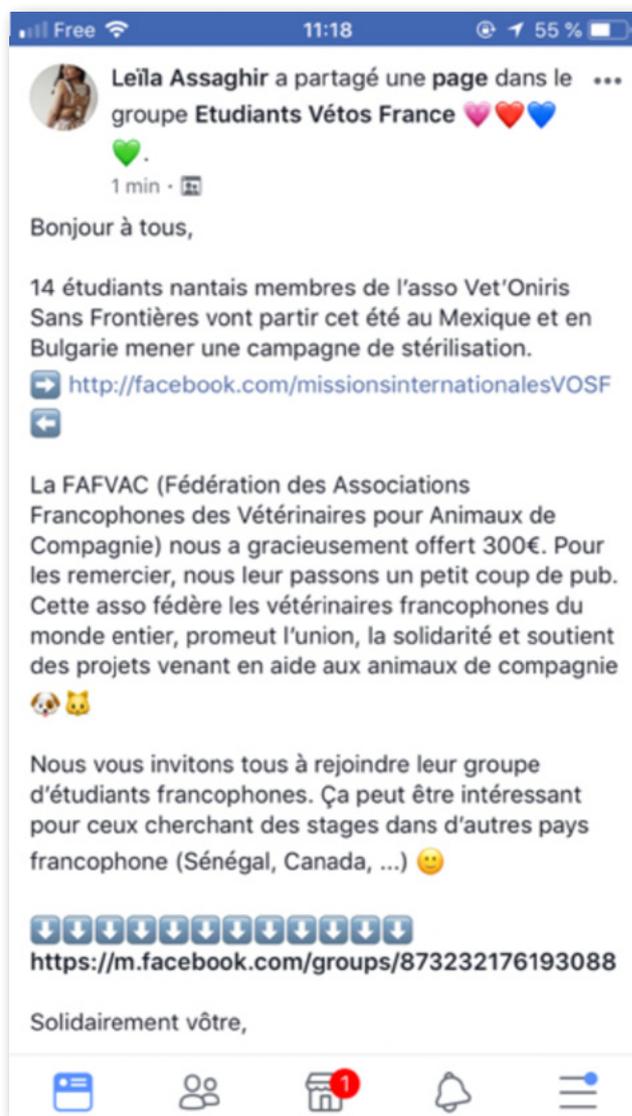
Le congrès 2019 de la FECAVA se passera à Saint-Petersbourg (Russie) tandis que celui de 2020 sera à Varsovie en conjonction avec le congrès WSAVA.



FAFVAC

Sous la présidence du Québec, (Dr Michel Pepin) La FAFVAC (Fédération des associations francophones vétérinaires pour animaux de compagnie) a été assez active: site internet et page Facebook régulièrement actualisées.

Semaine de la stérilisation (soutien aussi au Maroc).



Les réunions par internet (*GoToMeeting*) ont encore été régulières avec toujours la difficulté de réunir assez de participants.

Comme annoncé dans le rapport précédent, des actions concrètes ont été menées en 2018 :

- la traduction des recommandations WSAVA concernant la douleur a été effectuée en 2018 avec le soutien des laboratoires MSD ;
- Un soutien à la semaine de la stérilisation (Maroc) a été fait
- Une aide financière de 300 € a été octroyée à des étudiants vétérinaires Nantais pour des missions humanitaires

Enfin Le prix FAFVAC 2018 a été remis à notre confrère français Maurice Roze, pour qui la défense de de la francophonie a été le combat d'une vie.

AMVQ



Rien de changé dans les rapports avec l'association québécoise: Michel Pepin et , Sylvie Blain la secrétaire étaient présents à Marseille et c'est toujours un plaisir de les retrouver.

La réunion bilatérale AMVQ - AFVAC a été très amicale. Des projets sont régulièrement échangés ainsi que deux conférenciers, deux canadiens pour le congrès national AFVAC, deux français pour le congrès national AMVQ.

Déjà une année écoulée de ce nouveau mandat, la charge est passionnante et difficile, parfois politiquement compliquée et je voudrais remercier le président JF Rousselot et le comité exécutif pour leur soutien et leur aide.

Service comptabilité et trésorerie



Pierre MAISONNEUVE
Trésorier national
de l'AFVAC



Christian COLLINOT
Vice-Président délégué
aux Finances

Dans le rapport d'activités, figurent les comptes annuels: compte de résultat et bilan.

Ce résultat correspond au mandat de l'ancien bureau directeur (Trésorière Marie-Hélène Piette jusqu'à fin Avril 2018) puis à l'exercice du nouveau bureau suite aux élections (Trésorier Pierre Maisonneuve de mai à décembre 2018)

Le service comptabilité est constitué de 3, puis 4 personnes depuis septembre 2018 (Karine Placial, Arnaud Bomont, Philippe Maunier, Sandrine Hadjadj)

L'activité du pôle comptable recouvre les opérations comptables au sens strict (comptabilité nationale, congrès, régions et groupes d'études, ainsi que la gestion financière des groupes d'études). En parallèle, sous la direction de Karine Placial, il s'occupe également de la gestion du personnel du siège (contrats de travail...), et des honoraires et salaires des conférenciers, et droits d'auteurs.

Enfin, suite au départ de certains personnels, Karine Placial a organisé, et supervisé les services généraux, l'entretien courant du siège et travaux. Arnaud Bomont est quant à lui le référent informatique (parc informatique, sauvegardes, central V2). Le parc informatique sera rénové en 2019.

En coordination avec le pôle Éditions, les différents stockages externes ont été réorganisés et optimisés

Une partie de nos abonnements a été revue ou renégociée, et les contrats obsolètes soldés (lignes téléphoniques, copieurs, machines postales et routages) afin d'optimiser et simplifier notre gestion.

PERSONNELS

De nombreux faits marquant en 2018 (et 1^{er} trimestre 2019 retardant la bonne réalisation des comptes annuels):

Départ de Frédéric Roman en mai, sans passation de ses missions, ce qui a impacté le bon fonctionnement. En novembre, congés maladie de longue durée de Christel Belaidi, secrétaire engagée en juillet (remplacée par un poste intérim) puis début 2019 accidents de Karine Placial, puis de Philippe Maunier totalisant plus de 3 mois au total.

Dernier élément perturbateur: un contrôle fiscal de nov. 2018 à avril 2019. Il a nécessité beaucoup d'énergie par la part du service comptable. En contrepartie aucune irrégularité notable n'a été relevée. Nous subissons un petit redressement mais qui résulte d'une erreur de l'administration fiscale concernant notre barème d'imposition immobilière.

Changements dans les personnels du siège en 2018:

- Engagement d'une secrétaire de direction (Christel Belaidi en remplacement de Frédéric Roman) (de juillet 2018 à mars 2019).
- Recrutement d'une Assistante de direction «Office Manager» (poste finalisé le 17 juin 2019): Pauline Leybold).
- Création d'un poste comptable supplémentaire (initié par l'ancien bureau): Sandrine Hadjadj.
- Poste en CDD d'Assistante du pôle Congrès: Clémence Lassade.
- Poste en CDD de secrétaire du pôle Formation: d'abord intérim de 2 mois en novembre 2018, puis création du poste en CDD en avril 2019: Monika Ptaszynska
- Renforcement du pôle communication avec la création d'un Vice-président à la communication
- Gestion du conflit prudhommal avec notre ancien directeur: énormément d'énergie et de travail réalisé par Gilles Chaudieu et Eric Guaguère.

PROJETS EN COURS

- Provisionnement de projets associatifs.
- La mise en place du Central V2 (gestion des formations) est finalisée. Le logiciel devra encore être amélioré en 2019 et l'expérience acquise permettra à plus long terme la création d'un nouvel outil plus performant.
- Mise en place d'obligations comptables encore en carence comme la DASS2 et la facturation d'acomptes afin de fiabiliser notre facturation

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nous constatons pour l'exercice comptable clos le 31/12/2018, un bénéfice en augmentation après la baisse enregistrée en 2017. Nous rejoignons les niveaux de 2016.

Ce bon résultat est essentiellement lié à une augmentation de l'activité et de notre chiffre d'affaires (+16%) avec dans le même temps des dépenses bien contenues. Les dépenses liées au fonctionnement associatif n'augmentent que de +6% à comparer aux 16% de l'augmentation d'activité. Ce sont essentiellement les charges de personnel qui sont en augmentation pour satisfaire à la charge de travail.

- Enfin l'association restant bénéficiaire depuis 3 ans, le paiement de sommes non négligeables d'impôts (bénéfices sociétés) est constaté
- Le déficit du secteur Éditions résulte de la reprise de stocks. Les abonnements qui constituent la plus grosse part du chiffre restent stables.
- La forte baisse des résultats des Groupes d'Études enregistrée en 2017 est enrayée et, si les résultats ne rejoignent pas encore les chiffres de 2017, ils sont en augmentation de 20% par rapport à 2017. De plus parmi nos formations, c'est en moyenne dans les Groupes d'Études que la rentabilité est la plus faible depuis 3 ans.
- Les régions enregistrent des résultats en légère augmentation (+4% résultant d'une augmentation de 4% du chiffre d'affaires et dépenses).

TRÉSORERIE ET FONDS PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2018

Très logiquement notre trésorerie progresse de 17% en parallèle des bénéfices. La trésorerie est donc satisfaisante mais les chiffres qui pourraient sembler importants doivent être rapportés à nos besoins de financement et de charges fixes. Il convient donc de rester vigilant.

NB: Le bilan comptable et liasse fiscale sont consultables par tout adhérent, sur simple demande, au siège de l'association.

ACTIVITÉS	2018	2017
Fonctionnement associatif	- 961594 €	- 1025994 €
Formations particulières gérées par le siège (Plans modulaires, Rencontres Éleveurs-Vétérinaires, Congrès...)	893043 €	777529 €
AFVAC Éditions	- 27147 €	48481 €
Groupes d'Étude	183132 €	152593 €
Sections Régionales	310557 €	297023 €
TOTAL	397990 €	249631 €

Le pouvoir d'agir ensemble



**Association Française des Vétérinaires
pour Animaux de Compagnie**

40, rue de Berri - 75008 Paris

Tél: 01 53 83 91 60

Mail: contact@afvac.com

www.afvac.com